



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



Ex libris Bibliothecæ quam Illuſtrissimus
Archiepiscopus & Prorex Lugdunensis
Camillus de Neufville Collegio SS.
Trinitatis Patrum Societatis J E S U
Testamenti tabulis attribuit anno 1693.

807156

MERCURE
GALANT
DEDIE' A MONSEIGNEUR
LE DAUPHIN.

AOUT 1681



A L T O N,
Chez THOMAS AMAULRY,
Ruë Merciere.

M. D C. LXXXI.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.

Avis pour placer les Figures.

LA Planche qui represente la Veuë d'un Jardin, doit regarder la page 56.

L'Air qui commence par *Si je puis bannir de mon cœur*, doit regarder la page 134.

La Médaille de Monsieur doit regarder la page 181.

La Chanson qui commence par *Si l'amour est quelque jour*, doit regarder la page 232.

LE LIBRAIRE AU LECTEUR.

 E vous envoyeray dans huit jours sans manquer, la Nouvelle Traduction de Juvenal , par Monsieur l'Abbé de la Valtrie , Imprission de Lyon , avec les Remarques a la fin de chaque Satyre : dans le premier Mercure , je vous en parleray plus amplemement. Les Mercures se vendront toujours sçavoir , ceux de 1677. douze sols le volume , ceux de 1678. 1679. 1680. & 1681. 20 f. le vol. & les Extraordinaires 30. sols , sans rien rabattre.

Les Journaux de Medecine , & des Sçavans, se vendront aussi toujours 6 f. & se distribuent toujours à l'ordinaire.

LIVRES NOUVEAUX DU MOIS d'Aouſt 1681.

Les Entretiens Galands, In douze deux vol. le Journal des Sçavans , en a parlé à ij

c'est un Livre d'un grand mérite. Il y a plusieurs Traitté tres-sçavamment écrit. Ils traitent des Entretiens de la solitude, Du teste-à-teste Du bon Gout, De la Coqueterie, De la Musique , De la Mode , Du Jeu , & des Louanges. Je ne doute pas que vous n'en fassiez acheter un nombre; puisque vous l'aurez à un prix tres-modique.

Des Représentations en Musique Anciennes & Modernes , par le R. P. Menestrier, in douze 30 sols.

Traité de la Clôture des Religieuses par Monsieur Thierry , 40 sols.

Le Troisième tome de la Devotion envers Nostre Seigneur Jesus-Christ , du R. P. Noet, Inquarto , cinq livres.

Ecclesiæ Græcæ Monumenta tomus secundus studio atque opera Joannis Baptiste Coteleij , Inquarto , six livres.

La Circé de Jean Baptiste Gelli , traduit en François , Indouze. ;o sols.

La Methode Latine de ces Messieurs, Nouvelle Edition augmentée , In octavo. quatre livres.

L'on continuë toujours à distribuer l'Historie de D. Quichot de la Manche , Traduction Nouvelle, Indouze , 4. vol. 5 livres.

Les Amours de Catulle de l'Abbé de la Chappelle , in douze quatre volumes , cinquante sols.

Les Conversations de Mademoiselle Scudety , In douze deux volumes , cinquante solz.

TABLE

* * * * *

TABLE DES MATIERES contenuës en ce Volume.

A vant-propos contenant un <i>Eloge du Roy, en Prose & en Vers, envoyé de Rome, & composé par la Solitaria del Monte Pinceno,</i>	I
<i>Feste des Chevaliers, Archers, & Pistoliers de la Ville de Péronne, rétablie par Lettres Patentées de Sa Majesté; & tout ce qui s'est passé pendant plusieurs jours qu'a duré cette Feste,</i>	14
<i>Traduction de la quatorzième Ode du Livre d'Horace,</i>	32
<i>Baptême d'une jeune Juifve fait à Mets avec grande cérémonie,</i>	37
<i>La Promenade,</i>	40
<i>Conseils des-intéresséz, à la jeune Iris,</i>	45
<i>Ce qui s'est passé aux Eaux de Pyrmont entre les vingt-sept Aliésses qui s'y sont trouvées,</i>	56
<i>La Saliere & le Sucrier, Fable,</i>	68
<i>These soutenue par M. le Marquis de Louvoys,</i>	82
<i>Galerie de Versailles,</i>	85

T A B L E.

<i>Conversions,</i>	87
<i>Lettre en Prose & en Vers,</i>	90
<i>Divertissemens de la Cour de Hanover, avec le Balet champêtre qu'on y a dan- cé pour le divertissement de la Reyne de Danemark, & les Vers du Balet</i>	102
<i>Réponse de Monsieur . . . à l'illustre Ma- dame de Saliez, Viguiere d'Alby , sur son Projet pour une nouvelle Secte de Philosophes, en faveur des Dames,</i>	135
<i>Galanterie sur un Bouquet,</i>	142
<i>Histoire,</i>	144
<i>Esclaves rachetez par les Peres de la Mercy, avec l'origine de cet Ordre,</i>	166
<i>Sonnet sur la Ionction des denx Mers,</i>	179
<i>Les Basses-Loges près Fontainebleau ,</i>	182
<i>Lettre de Londres , contenant plusieurs Nouvelles d'Angleterre,</i>	184
<i>Nouvelle d'Ecosse,</i>	198
<i>Regiment de Dragons donné à M. le Che- valier de Tessé,</i>	201
<i>La Chate métamorphosée en Femme , Fa- ble,</i>	204
<i>Mariage de M. le Comte du Plessis,</i>	206
<i>Baptême de cinquante Négres ,</i>	210
<i>Retour de M. le Duc de Mortemar en Mer, apres son retour de Majorque à Mar</i>	

T A B L E.

<i>Marseille,</i>	213
<i>Prises faites sur Mer par M. le Chevalier de Béthune,</i>	214
<i>Mariage de M. de Molac & de Mademoiselle de Roussille,</i>	221
<i>Ce qui s'est passé aux Etats de Nantes,</i>	222
<i>Effets surprenans du Tonnerre,</i>	226
<i>Madrigal sur ce que le Tonnerre a laissé les Armes du Roy entieres en trois endroits du mesme Edifice , apres avoir brisé grand nôbre d'autres Ecussons,</i>	228
<i>Plusieurs Conversions remarquables,</i>	ibid.
<i>Tour d'adresse d'un Maquignon ,</i>	230
<i>Explication de la premiere Enigme,</i>	233
<i>Noms de ceux qui en ont trouvé le Mot ,</i>	234
<i>Explication de la seconde Enigme,</i>	238
<i>Noms de ceux qui en ont trouvé le vray Sens,</i>	239
<i>Noms de ceux qui ont expliqué les deux Enigmes,</i>	240
<i>Enigme ,</i>	240
<i>Autre Enigme ,</i>	241
<i>Le Ieu du Monde ,</i>	243
<i>Journal general de France ,</i>	243

Fin de la Table.

E X

EXTRAIT DU PRIVILEGE
du Roy.

Par Grace & Privilege du Roy, donné à Saint Germain en Laye le 31. Decembre 1677. Signé Par le Roy en son Conseil, JUNQUERES. Il est permis à J.D. Ecuyer, Sieur de Vizé, de faire imprimer par Mois un Livre intitulé MERCURE GALANT, présenté à Monseigneur le DAUPHIN, & tout ce qui concerne ledit Mercure, pendant le temps & espace de six années, à compter du jour que chacun desd. Volumes sera achevé d'imprimer pour la premiere fois: Comme aussi defenses sont faites à tous Libraires, Imprimeurs, Graveurs & autres, d'imprimer, graver & debiter ledit Livre sans le consentement de l'Exposant, ny d'en extraire aucune Piece, ny Planches servant à l'ornement dudit livre, même d'en vendre séparément, & de donner à lire ledit Livre, le tout à peine de six mille livres d'amende, & confiscation des Exemplaires contrefaits, ainsi que plus au long il est porté au dit Privilege.

Registré sur le Livre de la Communauté le 5. Janvier 1678.

Signé E. COUTEROT, Syndic.

Et ledit Sieur D. Ecuyer, Sieur de Vizé a cédé & transporté son droit de Privilege à Thomas Amaulry Libraire de Lyon, pour en jouir suivant l'accord fait entr'eux.

Achevé d'imprimer pour la première fois le

Y. 3

30. Août 1681.



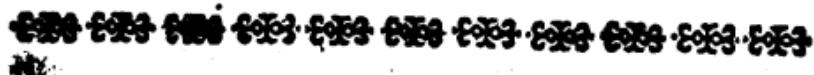
MERCURE GALANT.

AOUST 1681.

J E croy, Madame, qu'il me seroit difficile de commencer cette Lettre d'une maniere plus agreable pour vous, qu'en vous faisant part de ce qu'une des plus spirituelles Personnes de vostre Sexe m'a écrit de Rome. Je vous envoie son Billet. Il vous fera voir que toute la Terre partage avec vous les sentimens d'admiratoin que vous avez pour Sa Majesté.

Aoüst 1681.

A



A Rome ce 4. Juillet 1681.

Votre secours m'est aujourd'huy nécessaire, Galant Mercure. Le glorieux nom que vous portez en teste, me fait juger que vous avez quelque accés aupres du plus grand Roy du Monde, puis que son illustre DAUPHIN veut bien vous honorer de sa protection. C'est ce qui m'oblige à m'adresser à vous pour vous rendre complice de ma temerité. Toute l'Europe estant occupée à louer les grandes Actions de cet auguste Monarque, il n'est pas juste que Rome seule demeure dans le silence, pendant qu'il applique tous ses soins à détruire l'Herésie, & à procurer de jour en jour de nouveaux Triomphes à l'Eglise. Comme il ne dédaigne pas de voir quelquefois vos Lettres,

tres , faites qu'il puiſſe ſçavoir ce qu'on penſe icy de ſes merveilleuſes qualitez. Vous ne devez pas refuſer cette grace à une Etrangere, qui n'a point encor pris de Protecteur en France , & qui veut vous devoit tout.

LA SOLITARIA DEL MONTE PINCENO.

Ce qui ſuit , eſtoit ajouté à ce Billet.

A U R O Y.

GRAND Roy , dont l'Univers
admirer la puissance ,
Qui joignez au courage une rare
prudence ,
Et qui faites douter par vos Faits
inoüis ,
Laquelle eſt plus grāde en Loüis ,
A ij

4 MERCURE

Ou la Valeur, ou la Clémence ;
Ma Muse jusqu'icy tremblante à
vostre aspect,
N'osoit parler , pour avoir trop à
dire,
Et demeurant pour Vous dans un
humble respect,
Faisoit des vœux pour vostre Em-
pire.



Qui n'en feroit pour Vous , pour
un Prince si grand,
Si puissant, si vaillant , si juste,
Dont le Titre le moins auguste
Est le Titre de Conquérant;
Qui sur tous ses Sujets répand en
abondance
Les dons de sa magnificence,
Qui les comble de biens , & les
rend fortunez,
Et qui fait envier le bonheur de la
France
Aux Peuples les plus éloignez ?
Prin

G A L A N T



Princes qu'il a vaincus, suivez ses
beaux exemples,
Vous devez tout à sa bonté.
La plus fameuse Antiquité
A de moindres Héros a consacré
des Temples ;
Loüis pouvoit ranger vos Peuples
sous ses Loix ;
Heureux vos Peuples mille fois,
S'il eust voulu s'en rendre Maître.
Sa Valeur pouvoit tout , son Bras
estoit armé ,
Ce Prince estoit vainqueur , il a
cessé de l'estre,
Mais enfin qui l'a défarmé;
Sont-ce vos efforts, vos intrigues,
Et de tant d'Alliez à ses pieds aba-
tus ?
Princes , il faut céder ; par des
coups impréveus,
Loüis a renversé vos impuissantes
Ligues ,

A iii

6 MERCURE
Il s'est vaincu Luy-mesme, il vous
a pardonné,
C'estoit le seul moyen d'appaiser
cet orage ;
Si la Paix vous a pû garantir du
naufrage,
C'est un bien qu'il vous a donné.



Ah, Grand Roy, quelle est vostre
gloire !
Vous faites moins pour Vous, que
pour vos Ennemis.
Vostre rare valeur vous les avoit
soumis,
Et vous abandonnez le prix de la
Victoire.

Pourquoy vous exposer, courir
tant de hazards,
Forcer les plus puissans Ramparts,
Et faire pour vos jours trembler
toute la France,
Si Vainqueur vous cédez le fruit
de vos travaux,

Et

Et content d'avoir pû vaincre tant
de Rivaux,
La gloire à vostre cœur tient lieu
de récompense ?

Cette gloire n'est-elle pas assez af-
firmie ? Toute la Terre ne connoist-
elle pas assez le pouvoir de vostre
Bras ? Et d'ailleurs ; pourquoy ren-
dre en un moment , ce qui vous a
cousté si cher ? Avez vous combatu
pour vos Ennemis ? C'est un effet ,
dit-on , de vostre Royale bonté , qui
veut triompher aussi bien que vostre
valeur ; mais , SIRE , permettez moy
de croire autrement ;

C'est plutost une prevoyance ,
Je connois quelle en est la fin.
Vous voulez que vostre DAU-

PHIN

Augmente comme vous , la gloire
de la France .

Si cette rapide valeur ,

A iiiij

Qui fait que tout devient vostre
conqueste,
Suivoit les mouvemens de vostre
illustre cœur,
Ce cher Fils sans espoir d'estre
jamais Vainqueur,
De quels Lauriers un jour cou-
vrroit-il sa teste ?

En effet, SIRE, où V. M. voudroit-
elle qu'il trouvast des Ennemis à
combattre ? Si vostre valeur se les
soumettant tous , les retenoit sous
les Loix , cet illustre Dauphin , sur
qui tout l'Univers a presentement
les yeux attachez , & dont il attend
les mesmes miracles , que vous faites
éclater aujourd'huy , pourroit avec
plus de raison que ne fit autrefois
Alexandre , se plaindre de cette
valeur qui vous rend invincible , &
pleurer vos Conquestes , lors que tou-
te la France est occupée à en témoi-
gner .

gner sa joye par des réjouissances publiques. Vous avez trouvé le moyen de le consoler, SIRE, & de vous faire en mesme temps une nouvelle matiere de triomphe, en rendant des Provinces entieres à vos Ennemis. Ainsi l'on peut dire avec justice, que bien loin de vous regarder Vous-mesme dans cette Paix, que vous avez imposée à toute l'Europe, vous n'avez consulté que vostre gloire, & celle de cet illustre Fils. Vostre bonté ne s'est pas arrestée là. Il falloit lui choisir pour épouse une des plus vertueuses Princesses du Monde, & dont la Renommee publiait de jour en jour de nouveaux prodiges. Ce n'estoit pas assez pour devenir la Belle-fille du plus grand Roy de la Terre, d'estre sortie d'un Sang Royal, & d'une Famille qui a donné tant de Roys, & d'Empereurs à l'Europe, si les perfections de

*l'esprit & du corps , ne se rencon-
troient également dans sa Personne.
Puisse le Ciel benir mille fois cet au-
guste Mariage , & en faire sortir
une longue suite de Héros , imita-
teurs des vertus de LOÜIS LE
GRAND.*

*Mais ce n'est pas seulement la
Maison Royale qui ressent les bien-
faits de V. M. Tous vos Sujets y ont
part , & cette bonté qui vous fait
prendre la défense de leurs intérêts
contre ceux de V. M. même , &
prononcer en leur faveur contre les
Droits de vostre Couronne , trouve-
roit peu de croyance dans les Païs
Etrangers , si la Renommée n'avoit
pris soin depuis longtemps de nous
informer de jour en jour des nou-
veaux miracles de V. M. Quelle
gloire , SIRE , de faire vous seul la
felicité de tant de Peuples ! A peine
avez vous gagné cent mille francs ,
que*

que par une liberalité inouye , vous les destinez au Public. La Fortune, qui dispensoit autrefois ses Trésors mal-à-propos , s'est enfin repentie de son aveuglement.

Oùy,c'est maintenant qu'on peut dire

**Que la Fortune ouvre les yeux.
Constante à vous servir on la voit
en tous lieux**

**Se soumettre en Esclave aux Loix
de vostre Empire;
Incapable de bien user
De tant de biés qu'elle possede,
Avec justice elle vous cede
L'avantage d'en disposer.**

**On peut connoistre le mérite
d'une Famille par les graces dont
V. M. l'honore. Celle d'Estrées en a
reçues depuis peu de temps des mar-
ques si publiques & si glorieuses,
qu'elle se trouve présentement au
comble de la gloire. Toute la Terre
admire**

admirer avec beaucoup de raison le juste discernement du plus grand & du meilleur de tous les Roys , & prend part aux avantages d'une Maison dont tous les Païs Etrangers ont éprouvé l'esprit , & le courage . Rome se peut vanter d'avoir chez elle un Cardinal , & un Ambassadeur , tous deux illustres par cent belles actions , & dont la conduite à bien ménager les intérêts de la France , est connue de toute l'Europe . Les Mers tremblent au seul nom de ce brave Maréchal d'Estrées . Il a trouvé le secret de dompter leur orgueil , & leur farie ; de mettre en fuite , vaincre , & brûler des Flotes Ennemis jusques dans leurs Ports ; de forcer en peu de jours des Chasteaux , & des Places capables de résister plusieurs mois à des Generaux moins experimentez , & moins vaillans que luy ; de prendre dess

des Isles entieres , & de porter la terreur des Armes de V. M. jusques dans le nouveau Monde.

Ce sont ces illustres récompenses, ces biens, & ces dignitez dont V. M. honore tant de Familles , qui font connoistre que le vray mérite ne peut demeurer caché à ses yeux , & que le faux n'est pas capable de l'éblouir; & c'est de V. M. SIRE , qui a été donnée du Ciel à la Terre pour la combler de biens , & dont on voit que des Actions éclatantes marquent toutes les journées , qu'on peut dire, comme autrefois de nostre Titus , qu'Elle est les délices du Monde. Le Ciel ne peut refuser à V. M. ses plus saintes bénédictions; lors qu'Elle s'applique avec un soin particulier à étendre les droits de son Empire en détruisant l'Hérésie, & tirât du precipice tant de milliers d'Ames qui courrent aveuglément à leur

*leur perte. C'est ce qui nous oblige,
SIRE , à faire à Dieu de continual-
les Prieres pour V. M. & à luy
souhaiter toutes les prosperitez que
sa pieté mérite.*

Oüy, Grand Roy, que le Ciel fa-
vorable à nos vœux,

Daigne prolonger vos années,
Et que vos Descendans en com-
ptent les journées

Par des triomphes glorieux;
Qu'à vous rendre Vainqueur tout
aide & tout conspire,
Que l'on voye à vos pieds vos plus
fiers Ennemis,

Et que tout l'Univers soumis
Reconnoisse un jour vostre em-
pire.

La Paix ayant donné lieu de re-
nouveler les Exercices du corps
qui sont le plus en estime; les Che-
valiers , Archers , & Pistoliers de
la

la Ville de Péronne , ont crû devoir rendre le Bouquet que ceux de S. Quentin leur avoient donné en 1671. & dont ils n'avoient pu encor s'acquiter par l'embarras des Armées. Apres avoir obtenu des Lettres Patentés de Sa Majesté pour ce rétablissement , ils avertirent par des Lettres circulaires tous ceux qui s'exercent au Jeu de l'Arc dans les Villes de Picardie, Champagne, Soissonnois , Artois, Flandres , & autres , de se trouver à la Feste dont ils fixerent le jour au 29. de Juin dernier. Ainsi le 28. du mesme Mois, les Hautbois & les Tambours ayant donné de fort grand matin le signal de l'Assemblée, les Chevaliers de Péronne se rendirent tous à cheval sur les huit heires à la Porte de leur Jardin. Ce Lieu que les guerres avoient ruiné entièrement,

ment, est devenu en six mois un des plus beaux de la Ville par les soins qu'ils en ont pris. Il est situé au milieu de deux Ruisseaux qui coulent dans l'enceinte de ses Murailles. Au dessus de la Porte sont gravées les Armes de Sa Majesté, & au dessous celles de Péronne, relevées en or. Le Vestibule est tout remply de peintures. A main gauche est Mutius Scevola se brûlant le bras pour se punir d'avoir manqué Porsenna, l'Ennemy de sa Patrie, avec ces mots, *Quid non pro Patria?* A la Porte de la Chambre sont ces autres mots, *Claris assuet a trophyis*, pour marquer que la Ville de Péronne ne s'est pas acquis moins de gloire par les Armes, que par la fidélité qu'elle a toujours eue pour son Souverain. Cette Chambre est spacieuse, & peinte par tout de

Tra.

Trophées d'Armes , de Pistolets ,
de Carquois, de Fleches, & d'Arcs.
D'un costé est une Fille qui tient
une Palme d'une main , & un
Bouclier de l'autre. Une Fleche ,
un Arc , & un Pistolet sont peints
sur ce Bouclier, avec ces paroles,
Utroque simut clarescere pulchrum.
Vis-à-vis d'elle est un Chevalier
Romain, tenant une Epée & une
Rondache, sur laquelle sont ces
mots , *Turpe referre pedem.* Il y a
quantité d'autres Devises de cet-
te nature. Le Jardin est séparé en
trois Allées, toutes trois plantées
d'Arbres à perte de vue. Celle
du milieu est bornée par deux
grands Buts, faits en Pavillon , &
couverts d'Ardoise , qui font un
tres-agréable aspect parmy la ver-
dure de ces Arbres. A costé de
l'un est le Jeu de Pistolet, orné de
plusieurs Peintures. Une Perspec-
tive

tive borne l'Allée, à costé de l'autre , & la fait paroistre dans un grand éloignement Les Chevaliers,dont j'ay commencé de vous parler, estant arrivez devant ce Jardin , montez tous à l'avantage avec des Housses, & des Chaperons de Pistolets , remplis de Broderie d'or , & de Dentelle d'argent, marcherent en tres-bon ordre, au milieu de la grande Place d'Armes de la Ville. Monsieur Aubé qui en est Mayeur , estoit à leur teste, comme Capitaine-Lieutenant de la Compagnie. C'est un Gentilhomme de mérite , qui s'acquita dignement de cet Employ. Il estoit vêtu d'Ecarlate , & avoit son Baudrier, ses Gands , & sa Housse , garnis d'une Frange d'or tres-riche. Le reste des Officiers de la mesme Compagnie ; scavoir, Monsieur Boïtel , ancien

Eleu.

Eleu en l'Election , Sous-Lieutenant ; Monsieur Vinchon , Enseigne ; & Monsieur Reynard , Cornete , faisoient admirer leur propreté . Quarante Chevaliers qui les suivoient , habillez tous de la mesme sorte , avoient chacun une Plume blanche , & une tres grande quantité de Rubans verds sur eux & sur leurs Chevaux . C'estoit la Livrée de leur Jardin . Ils traverserent la Ville en cet équipage avec leurs Hautbois , & leurs Tambours , & allerent hors les Portes recevoir les Compagnies des Chevaliers Etrangers . Celle de Soissons parut la première . On détacha Monsieur Cahieu Maréchal des Logis , pour la reconnoistre ; ce qui ayant esté fait , la Compagnie de Péronne marcha jusqu'à un demy quart de lieuë de la Ville , où ayant trouvé les

les Chevaliers de Soissons, Monsieur Aubé mit l'Epée à la main ainsi que ceux de sa Suite, & en salüa le Capitaine, luy témoignant l'obligation qu'on leur avoit d'estre venus honorer la Feste. En suite toute la Compagnie passa devant celle de Soissons qu'elle salüa de l'Epée nuë, revint avec elle dans la Ville au son des Haut-bois & des Tambours, & la conduisit dans le Logis qui luy estoit préparé, apres qu'elle eut fait un tour dans la Place d'Armes. Ceux de Soissons estoient à peine logez, que le Guet ordinaire de la Ville, entretenu par les Echevins pour avertir de ce qui se passe à la Campagne, vint donner avis qu'on voyoit paroistre d'autres Compagnies. Celle de Péronne marcha aussi-tost toujouors en bon ordre, & fut à peine sortie, qu'elle découvrit

couvrit les Chevaliers de la Ville de S. Quentin. Ils estoient au nombre de quatre-vingts , tous tres-bien montez , & avoient Monsieur le Président Vallois à leur teste. Ils furent reçeus, conduits , & logez avec les mesmes honneurs que ceux de Soissons. La Compagnie de Montdidier arriva un peu apres, ayant Monsieur Dargenlieu pour Capitaine. On luy rendit les mesmes honneurs qu'aux deux premieres , & on en usa de la mesme sorte pour les Chevaliers des autres Villes voisines , la reception desquels dura jusqui'à neufheures du soir. Apres qu'on les eut logez , ceux de Péronne se rendirent à leur Jardin , où un superbe Repas servit à les délasser. Le lendemain 29. toutes les Bandes averties par les Tambours, se trouverent a la Messe qui fut

fut célébrée pour l'ouverture des Prix. Chaque Compagnie y alla Tambour batant, & Enseigne déployée ; & ceux de Péronne s'y firent voir dans de nouvelles parures. Sur les quatre heures de ce même jour, tous se rendirent au lieu d'Assemblée. La Compagnie des Canonniers & Arquebusiers de la Ville, commandée par Monsieur Vaillant son Capitaine, s'estoit mise sous les armes , au nombre de quarante, armez de Mousquets & de Bandolieres , & ayant chacun une plume verte & blanche. On leur avoit confié le Bouquet que rendoient les Chevaliers de Péronne. Les Fleurs qui le compoisoient estoient d'une soye si vive , que les veritables n'eussent pu les effacer. Jamais Ouvrage ne fut travillé si artistement. Vous n'aurez pas de peine à le croire , quand

quand je vous diray que la Reyne se l'est fait montrer plusieurs fois chez les Dames Religieuses de la Ruë du Bouloir , qui ont bien voulu y donner leurs soins. Ce Bouquet estoit posé sur un Piedestal de deux pieds de haut, tout doré , & orné de quatre Statuës aussi dorées , dans les quatre coins. Ces Statuës estoient deux Nymphes ayant des Palmes dans une main , & un Cœur dans l'autre , & deux Amours qui tenant chacun un Arc , sembloient estre prests à en décocher les Fleches sur ces Cœurs. Quatre Hommes vêtus des Livrées du Jardin, portoient le Bouquet. Parmy les diverses Compagnies des Chevaliers , celle de Villers-Cotrets, quoy qu'en petit nombre , se fit distinguer par une parure égale. On ne vit jamais plus de propreté.

té. Aussi n'estoit - elle composée que d'Officiers de la Maison de Monsieur , qui est un Prince qui ne se fert que de Gens choisis. Toutes les Bandes firent le tour de la Ville dans un tres-leste Equipe , chacune prenant son rang selon que le sort l'avoit réglé. Lors qu'on fut devant la Porte de Monsieur de la Brouë , Lieutenant pour Sa Majesté dans la Place , les Officiers de la Compagnie de Péronne , luy allèrent reîterer la priere qu'ils luy avoient déjà faite de tirer le coup du Røy , & d'estre de la Collation préparée en leur Jardin. Il se mit aussi-tost en marche à leur teste , précédé par tous les Gardes de Monsieur d'Hoquincour , Gouverneur de Péronne , & suivy du Major , & de tous les Officiers de la Garnison. Ils trouverent une première Collation

Collation qui leur fut offerte par les Echevins lors qu'ils arriverent à l'Hôtel de Ville. On la présenta aussi à toutes les Bandes. Je ne vous dis point combien on vuid a de Verres à la santé de Sa Majesté. Pendant ce temps , les Arquebuses à croc qui sont dans le Béfroy de la Ville , tirerent sans intervalle , & l'on fut surpris de voir plus de quarante Drapeaux , poséz aux Fenestres de ce mesme Hôtel par chaque Corps des Mestiers. Les Bandes étant revenue s au lieu d'où elles avoient commencé leur marche , chacun retourna chez foy, à la réserve des Officiers, qui avec Monsieur de la Broüe & ceux de sa Suite, entrerent dans le Jardin. Il tira le coup du Roy comme on l'en avoit prié, & mangea en suite avec tous les Conviez. La Collation se trouva

Aout 1681.

B

servie au milieu d'une des Allées de ce Jardin. Rien n'y manqua pour la rendre magnifique, & les Hautbois d'un costé ; & les Violons de l'autre , firent pendant ce Régal une harmonie des plus agréables. Le lendemain tous les Députez des Bandes s'assemblèrent au mesme Lieu , où ils reglerent le tirage au sort , & les Prix au nombre de trente-deux. (On y employe deux mille Ecus que les Chevaliers fournissent.) Cela estant fait, Monsieur Aubé plaça les Pantons en présence de ces mesmes Députez , au bruit des Hautbois , & de plus de trente Tambours. Chacun ensuite tira à son rang , mais en divers jours. Celuy des Chevaliers de Péronne estant venu , ils parurent tous en Vests de Brocard, ou de toile de Hollâde tres-fine, chamarrées de

de Dentelle & de Piergeries, avec des Toques de Satin couvertes d'une infinité de Rubans. Comme ils n'eurent point leur ordinaire succès au premier Panton, ils s'en firent un sujet de divertissement pour eux, & pour tous les autres. Ainsi ils parurent le lendemain avec des Habits de Drap noir, couverts de Crespe, & marchèrent dans la Place, leur Drapeau plié, le bout en terre, leurs Tambours voilez de noir, & batant d'une maniere très-lente & toute lugubre. Monsieur Landon, Président en l'Election, qui les précédoit, portoit, quoy qu'en plein midy, une Chandelle allumée dans une Lanterne. Un autre tenoit une Lunete d'approche pour chercher le Noir, qu'ils n'avoient pu trouver au Panton. La plaisanterie fut fort approuvée.

B ij

Cependant tous fatiguez qu'ils estoient de toutes les Festesqu'ils avoient esté obligez de faire , ils ne laisserent pas de gagner cinq Prix. Le premier de tous,fut remporté par un Chevalier de Chau-ny. C'estoit une Epée de vermeil. Vous pouvez juger de sa valeur par le second, qui estoit un Bassin d'argent de trois cens Ecus. Le Vendredi 4. de Juillet, on distri-bua ces Prix en présence de tous les Députez ; & le Bouquet ayant esté destiné d'un consentement general à la Compagnie de Mon-didier, pour le rendre dans deux ans, il luy fut porté le lendemain par les Chevaliers de Péronne , precedez de leurs Officiers tous à pied, & armez d'un Pistolet dont ils firent plusieurs décharges. Ceux de Mondidier marquerent beaucoup de joye en recevant ce

Bou

Bouquet , dont ils se chargerent par un A^ct^e, & régalerent en suite les Chevaliers de Péronne , & les Canonniers, avec une entière magnificence. On compta plus de 80 Personnes à ce Repas. J'ay oublié de vous dire que depuis le commencement de la Feste , il y eut Bal tous les soirs en trois ou quatre Maisons. Celuy que Monsieur Aubé donna le Mardi premier du Mois, estoit general pour toutes les Dames tant de la Ville que des environs. Mademoiselle Aubé sa Sœur, qui est une Personne bien faite & d'un grand mérite, en fit les honneurs , & s'en acquita avec l'entier applaudissement de l'Assemblée. Il fut suivy d'une tres-belle Collation. Le mesme Monsieur Aubé donna un magnifique Repas à Monsieur de la Broüe , aux Officiers de la

Garnison , aux Echevins , & aux Officiers des Compagnies Etrangères. Il fut servy à cinq services, de tout ce qu'on peut trouver de rare & d'exquis , & accompagné d'une Symphonie admirable de Musique, de Violons, & de Hautbois. Le Jeudy au soir 3. du mois , on eut le plaisir d'un tres-beau Feu d'artifice. Les Ceremonies de la Feste furent terminées par le départ des Chevaliers de Mondidier, que ceux de Péronne conduisirent hors de leur Ville, marchant en bon ordre, & faisant des décharges continues. L'honneur qu'ils se sont acquis dans cette rencontre , a donné une telle émulation à toutes les Villes de ces Provinces , que dans l'ardeur de faire revivre un Jeu si noble , les plus considérables de chacune s'empressent à s'y faire recevoir.

Ceux

Ceux de Roye achetent une Maison afin d'y faire un Jardin ; ce qui donne lieu de croire qu'il n'y aura point à l'avenir une plus célèbre Feste, que celle du Prix général de l'Arc.

Si vostre Amy que vous me peignez entierement possédé par les beaux Meubles , & qui semble vouloir faire autant de Palais qu'il a de Maisons, est capable de souffrir une moralité un peu faacheuse pour ceux à qui rien ne manqué , faites luy voir , je vous prie , la Traduction que je vous envoie de l'Ode d'Horace , qui commence par, *Eheu fugaces Postume, postume, &c.* Elle est du Fils d'un Auditeur des Comptes de Dijon, dont vous avez veu plusieurs Ouvrages.

TRADUCTION DE LA

14. Ode du 2. Livre d'Horace.

DE tes attachemens si tu veux
te guérir,
Postume, souviens-toy que tu vis
pour mourir.

Les plus beaux de tes ans passent
avec vîtesse,

Et tu sens ralentir l'ardeur de ta
jeunesse;

Ton culte envers le Ciel, ton encens,
ny tes vœux,

Ne pourront t'exempter d'une triste
vieillesse,

Ils n'arresteront pas le temps qui
fuit sans cesse,

Et qui sans t'épargner vient blan-
chir tes cheveux.



Dûsses-tu châque jour immoler cent
Victimes Sur

Sur les Autels du Maître des Enfers,
Dont le pouvoir , par des droits légitimes,
Pour punir des Géans tous les crimes divers,
Déjà depuis longtemps les retient dans les fers,
Rien ne pourra flétrir son cœur inexorable,
C'est une Loy pour tous inévitable,
Qu'il faut que chacun à son tour,
Pauvre, Riche, Berger, Monarque,
Passe confusément sans espoir de retour
Dans la fatale Barque.



En vain pour plonger le cours de nos années
Qui dans un certain temps par les Dieux sont bornées,
Nous voudrons éviter les funestes hazards

*De Bellone & de Mars.
En vain l'art d'un Pilote, & le vent
favorable, Conduiront sur les flots d'une Mer
redoutable.*

*Nostre Navire jusqu'au Port ;
En vain pour éloigner la mort qui
nous étonne,*

*Nous craindrons dans l'Automne
D'un vent rude & mortel l'impe-
tueux effort.*

* * *

*Il faut souffrir les coups de la Par-
que fatale,*

*Il faut payer un jour le tribut à
Caren ;*

*Voir le Cocyté errant, & le triste
Acheron,*

*Habiter de Pluton la Demeure in-
fernale ,*

*Où parmy les horreurs d'une obscure
Prison,*

*La Race Danaïde, & l'orgueilleux
Typhon, L'in-*

GALANT.

L'infortuné Sisyphe , Ixion ,³⁵
Tantale,
Souffrent cruellement
De leurs crimes commis le juste châ-
timent.



Il faut quiter tes Maisons de Cam-
pagne ,
Tes meubles somptueux , tes superbes
Palais ,
Abandonner , & perdre pour jamais
Ton Epouse charmante , & ta douce
Compagne ,
Toy d'un Tout si parfait la fidelle
Moitié ,
Que la Mort à ses yeux ravira sans
pitie .



Il faut quiter ces Lieux pleins de
delices
Qui sont à tes vœux si propices ,
Ces Parterres , ces Bois , ces Jardins
toujours verds ,

Où

Où malgré les rrigueurs d'une saison
cruelle,

Flore souvent se renouvelle,
Et conserve un Printemps au milieu
des Hyvers.



Ces Lys, ces Oeilletts, & ces Rosés,
Que tu vois avec soin dans tes jar-
dins éclosés,

Mais qui ne durent qu'un matin,
Sont de tes foibles jours une vive
peinture,

Et tu n'auras qu'un semblable
destin.

Ces Arbres, ces GaZons, & ces Lits
de verdure,

Qui semblent ne changer jamais,
Quand tu satisferas aux Loix de
la Nature,

Perdront leurs plus charmans at-
traits,

Et deviendront pour toy de funestes
Cyprés.

VII



Un Héritier viendra , dont la folle
dépense

Dissipera les Biens qui luy seront
donnez;

A table on luy verra répandre en
abondance

Sur tes Planchers de marbre & de
peinture ornez,

Tes Vins délicieux, qu'on avoit def-
tinez

Pour les jours de réjouissance,
Et qu'avec tant de soin & tant de
vigilance

Tu tenois sous cent clefs dans ta
Cave enfermez,

Comme les plus exquis & les plus
estimez.

Le 20. de l'autre mois , il se fit
une fort grande Ceremonie à
Mets , pour le Baptême d'une
jeune Juifve âgée de douze ans.

Monsei

Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine , qui voulurent bien luy servir de Parrain & de Marraine , firent l'honneur à Monsieur Bazin Intendant de Justice des trois Evesches de Mets, Thoul & Verdun, & Frontiere d'Allemagne , & à Dame Marie le Page son Epouse , de les choisir pour la tenir en leur place. Toutes les Rue s par où l'on passa pour se rendre dans l'Eglise Cathédrale, estoient tenduës de Tapisseries. Plusieurs Hautbois & Trompetes alloient les premiers & precedoient les Officiers & Archers de la Ville en marche tres-bien reglée. Ils estoient suivis de quantité de petites Filles vestuës de Toile d'argent , habillées en Anges , avec des Cierges , & Couronnées de Fleurs. Derrière elles marchoit la jeune Juifve qui

qui alloit recevoir le Baptême ,
vestuë de Moire d'argent , avec
des Fleurs sur la teste , & quan-
tité de Perles & de Diamans . Les
Dames de la Propagation l'ac-
compagnoient , avec les Nou-
velles Catholiques ; & les Curez
de toutes les Paroisses de la Ville ,
dont les Banieres alloient devant
fermoient cette Marche . Mon-
sieur l'Archevesque d'Ambrun ;
Evesque de Mets , fit cette Ceré-
monie , pendant laquelle la grosse
Cloche , qui ne sonne jamais que
par l'ordre de la Ville , sonna plu-
sieurs fois . Il faut soixante Hom-
mes pour cela . Il y eut grande
Musique , & on tira le Canon .
Cette Fille fut nommée Anne-
Marie-Chrétienne , ainsi que Ma-
dame la Dauphine l'avoit ordon-
né . On distribua une somme d'ar-
gent à tous les Pauvres qui se pré-
senterent ,

senterent , & cette maniere de Feste fut terminée par un grand Soupé , où Monsieur de Seve Premier Président se trouva avec la plus grande partie de Messieurs du Parlement , & des Dames de la Ville.

Le Cavalier que vous avez veu si galant dans vostre Province , & qu'on vous a dit estre en solitude , a choisy pour sa retraite le Lieu du monde le plus agreable. C'est une Maison tres-bien située , qu'on peut appeller un petit Bijou. Les Apartemens n'en font pas fort grands , mais tout y est propre , & d'une commodité admirable. Ce qui l'a sur tout déterminé à la préférer à beaucoup d'autres qu'on a voulu luy faire acheter , c'est la beauté du Jardin. On m'a fait voir une Lettre qu'il écrivoit en commun à cinq

cinq ou six Dames, pour les inviter à l'aller voir. Il les en prioit par le mérite qui suit ce qu'on fait pour les Reclus; & comme si l'agrément de son humeur n'eust pas suffy pour les attirer, il leur envoyoit la Veuë d'une Fontaine ornée de Jets d'eau , au bord de laquelle il les assuroit qu'on faisoit souvent de fort galantes conversations. Il est aisé de connoistre par ce bel endroit de sa Maison, qu'une Solitude pareille à la sienne n'est pas difficile à suporter. Aussi ne l'est-elle que de nom, puisqu'il est rare qu'on l'y laisse seul. La maniere aisée dont il reçoit ses Amis, fait qu'on s'empresse à le visiter, & l'on revient toujours très-content de ces sortes de Parties. Il s'en fit une il y a huit jours, de Gens choisis de l'un & de l'autre Sexe,

Sexe , qui eurent tout lieu d'estre satisfaits de luy. Il leur donna un fort grand Repas ; & quand la chaleur du jour fut un peu diminuée , il convia cette belle Troupe à venir prendre le frais à la Fontaine dont je viens de vous parler. On y servit la Collation aux Dames , qui furent surprises de l'effet que produisoient les Jets d'eau au milieu des Arbres qui sont tout autour. Elles se promenerent en suite dans les Allées du Jardin ; & le hazard ayant fait que le Cavalier demeura un peu derriere avec une fort jolie Personne , Fille d'une de ces Dames , la plus enjouée de toutes se détournant , luy dit agreablement que le nom de Solitaire qu'il se donnoit , n'empeschoit point qu'il ne s'attachast toujours

toujours aux Belles. Il répondit avec le même enjouement, qu'après les longs & divers voyages qu'il avoit faits dans le País de Galanterie, il n'estoit plus propre que pour le conseil; qu'à la vérité il croyoit y avoir quelque talent, à cause du grand usage qu'il avoit du monde; & que peut-être les Leçons qu'il donneroit ne serroient pas inutiles, pourveu qu'on vouloit souffrir qu'il parlât sincèrement. Il n'y eut personne qui en même temps ne s'ofrist à l'écouter. Il demanda quelques jours pour examiner ce qui convenoit à chacune d'elles, & dégagca sa parole par diverses Lettres qu'il leur fit porter à toutes. Comme aucune de ces Dames n'a voulu montrer la sienne, je ne vous puis dire

dire de quelle nature estoient les conseils qu'il leur donna. Apparemment ils avoient rapport à leur caractère. L'une est coquete, l'autre ambitieuse, la troisième prude, & la dernière un peu surannée. Vous jugerez là-dessus de ce qu'il pût leur écrire. La jeune Personne qui avoit été la cause de l'engagement qu'il s'estoit fait, eut aussi sa Lettre en particulier. Je vous en envoie une Copie. L'innocence de son cœur qui est encor libre, n'a pu permettre qu'elle en ait fait un secret. Voicy en quels termes elle estoit conçue.

CON

CONSEILS
DES-INTERESSEZ,
A LA JEUNE IRIS.

Il y a des Mères qui ne veulent pas que l'on prononce le mot d'amour devant leurs Filles. C'est une précaution un peu scrupuleuse, & qui peut-être a quelque chose de bien dangereux. Malheur à celles qui n'ont connu l'amour que quand elles l'ont senty. Voilace que cherchent la plûpart des Galans, de jeunes Innocentes. Dieu sçait quels ragousts ils se figurent à leur donner les premières leçons. Pour moy, je veux, s'il se peut, les prévenir au près de vous, & vous apprendre ce que vos Amans vous apprendroient. Si mes enseignemens vous plaisent moins

moins que ne feroient ceux qu'ils vous donneroient , en récompense ils vous coûteront moins aussi.

Vous entrez dans le monde, aimable Iris , scachez les différentes mesures qu'il faut prendre avec les differens caractères de Galans , auxquels vous vous verrez exposée. Vous trouverez toutes les Ruelles & toutes les Chambres semées de ces fades Protestans , de ces infatigables Discours de douceurs , devant qui un visage un peu jeune , & des yeux un peu passables , ne scauroient paroître , sans estre aussitost attaquéz d'un nombre infiny de fleuretes. Leurs admirations ne vous font quartier sur rien. Vous ne pouvez faire un pas , ny dire un mot qui ne vous attire un orage de louanges. Leurs yeux radoucis vous suivent par tout. J'ay vu de jeunes Personnes qui s'accordanoient de ces Gens-là. Les pre

premieres douceurs qu'on entend, sont d'ordinaire fort bonnes de quelque part qu'elles viennent, & les gouts qui ne sont pas encor formez, sont sujets à en estre un peu avides. Je ne croy pas que vous ayez besoin de leçon là-dessus; mais en tout cas, s'il vous en faboit une, écoutez ces sortes de Galans deux ou trois fois, cela suffira pour vous en desabuser. J'ay veu aussi de jeunes Personnes d'une autre humeur, qui estoient fatiguées de ces Doucereux éternels, jusqu'à le leur dire, Gardez vous bien de prendre cette méthode avec eux. Cela ne sert qu'à leur faire redoubler, & qu'à irriter encor leurs éloges. Ils croient que tout ce qui vous tient, c'est la difficulté d'ajouter foy à ce qu'ils vous disent, & qu'en vous le redisant d'une maniere plus forte, ils vous persuaderont. Ce n'est pas là le moyen de vous délivrer

livrer de leurs visites. Gouvernez-vous plus finement. Convenez avec eux des louanges qu'ils vous donneront. Mettez-vous de moitié à vous admirer vous - même. Prevenez quelquefois leurs fleuretes, mais tout cela d'une certaine maniere qui fasse voir un agreable mépris pour eux, & non pas une sote estime pour vous; & je vous répons que quelque esprit qu'ils ayent, vous les verrez fort embarrassez.

Il y a dans le monde une infinité de jeunes Gens aussi remplis de bonne opinion d'eux, qu'ils l'ont mauvaise des Femmes. Vne seule aventure qu'ils auront euë, peut-être en des Lieux où il n'y avoit pas beaucoup à combattre, leur fait tirer des conséquences générales pour tout le reste du Sexe. Ils connoissent les Femmes, disent-ils, ils savent les prendre par leur foible. Ils ont appris par

par expérience, que quelques beaux debours qu'elles montrent, rien ne tient, quand on a l'art de bien attaquer. Vous le reconnoîtrez à un air de confiance qui regne sur tout ce qu'ils disent, à de certaines manières hautes qu'ils ont retenuës de leurs conquêtes, au peu de largeſſe qu'ils font de leur pretieufe estime. Ils font persuadéz qu'une complaisance aveugle gagne les Femmes. Ils s'y étudient, mais c'est une complaisance feinte, au travers de laquelle vous démeſlez, aifement qu'ils se répondent qu'elle ne leur sera pas inutile. Recevez leurs protestations avec froideur, vous ne voyez point qu'ils en soient beaucoup touchez. Ils se tiennent sûrs que vous n'agissez que par grimaces. S'ils se trouvent teste-à-teste avec vous, vous ne leur remarquez point cette agreeable timidité qui est le caractère des verita-

Aouſt 1681.

C

bles Passions. Point d'embarras à expliquer ce qu'ils pensent. L'honneur qu'ils prétendent faire en se déclarant, les fait d'abord entrer en matière. Ils se plaignent d'un air sec & forcé, & avec des exagérations terribles; & ce qui ne manque presque jamais, ils vous comparent aux autres Maitresses qu'ils ont eues, bien moins cruelles que vous, car ils croient (& cela est quelquefois vray aupres d'une certaine espece de Femmes) que les exemples des faveurs qu'ils ont obtenuës de quelques-unes, peuvent beaucoup sur les autres, qu'une premiere bonne fortune en attire une seconde, & que celle se laisse vaincre à la reputation d'un Amant, qui ne se seroit peut-être pas laissée vaincre à l'Amant mesme. Si jamais quelques-uns de ces Gens-là vous tombent entre les mains, vangez bien severement sur eux.

GALANT.

51

ceux tout vostre beau Sexe. Ecoutez-les pour les mal-traiter, mais d'ailleurs évitez-les autant que vous le pourrez. Que toute vostre conduite avec eux soit extrêmement resserrée. Songez qu'il faut leur refuser les apparences autant que les choses mêmes. Un Billet qui les mettra d'une Partie de jeu ou de promenade, est fort innocent. Cependant ne le hazardez point avec eux. Ils en montreront l'écriture à mille Gens, à qui ils refuseront de le lire. Souvent quand ils sont teste - à teste avec vous, ils ne veulent que l'honneur d'y estre surpris. Ils affectent de vous rendre des soins en public ; & cependant ils disent par le monde en termes généraux, qu'ils ne sont pas Gens à perdre leur peine. Enfin il est tel Homme qu'il vaudroit mieux aimer, que d'estre seulement aimé d'un de ceux-là.

C ij

Que j'aurois de choses à vous dire sur les Amans que vous pourrez avoir, qui seront au dessus de vous par leur rang & par leur naissance! Rejetiez bien loin la dangereuse vanité d'avoir tous les jours à votre Porte un Carrosse à Manteau Ducal. Ces sortes d'Amans sçavent vous faire une espece de honte des resistances que vous leur faites, en les traitant de manieres Provinciales, aux- quelles ils opposent celles de la Cour; & peut-estre y a-t-il eu des Femmes qui leur ont accordé des graces con- sidérables, par la seule crainte de faire croire qu'elles ne sçavoient pas assez bien vivre. Rendez à la qua- lité des Gens ce qu'elle demande pré- cisément, & gardez-vous bien d'al- ler au dela. Autrement vous leur feriez concevoir de trop hautes espé- rances. Tenez vous au dessous du Duc, si c'est un Duc qui cherche à vous

vous voir, mais infiniment au dessus de l'Amant.

Vne des plus dangereuses especes de Gens que vous puissiez rencontrer à vostre entrée dans le monde, ce sont ceux qui s'attacheront à vous pour vous donner des conseils, & pour prendre en quelque façon le soin de vostre conduite. Ils ont de l'acquis, ils décident. Vne jeune Femme est bien-aise de les trouver d'abord pour Protecteurs de son mérite lors qu'elle commence à paraître, & de tirer d'eux les lumieres dont elle a besoin. Peu à peu on leur laisse prendre sur soy un ascendant qui se fortifie toujours. Quand on voudroit secouer le joug, on ne le peut plus. Ils ne manquent point de vous décrier le reste des Hommes. Ils tâchent ou à vous rendre suspects ceux qui leur feroient ombrage auprès de vous, ou à les écarter par

leurs propres assiduitéz. Il vous brouillent avec tous leurs Ennemis; & quand ils ont fait de vostre Maisson une Solitude telle qu'ils l'entendent, ils se déclarent Amans, ou plutost ils usent de leur droit, en vous commandant de les aimer. Prévenez cette indigne servitude, non pas en ne recevant point de conseils, (profitez-en, sans vous assujettir trop à ceux qui les donnent,;) mais en ne souffrant pas qu'il s'établisse chez vous sur ce pretexte aucune sorte de domination; & ne fust-ce que pour l'empescher, negligez quelquefois de bons avis, quand ce ne sera pas sur des matieres trop importantes.

Voila, ce me semble, les principaux caractères contre lesquels vous avez à vous tenir sur vos gardes. Si vous profitez de mes Leçons, que vous devez croire entierement desintéressées,

intéressées; puis que je ne suis ny en état, ny en âge de prétendre à vôtre cœur , au moins ne ferez-vous en peril d'aimer que quand vous rencontrerez un Homme qui soit véritablement aimable ; mais comme en ce cas je n'aurois guére de conseils à vous donner contre lui , je veux vous apprendre comment il doit estre fait, afin que vous ne vous y laissiez pas tromper. C'est une peinture que je vous feray la premiere fois.

Si nostre spirituel Solitaire tient ce qu'il promet , il fçait quelles qualitez sont essentielles à un galant Homme , & il en fera sans-doute un agreable portrait. Ce qu'il a écrit aux Dames , dont je vous ay dit que l'une est prude, & l'autre coquete , ne sera peut-être pas toujours si caché; qu'il n'en échape quelques Copies. Si

C iiii

elles me tombent entre les mains, vous les aurez aussitost. Il pense si juste, que tout ce qui vient de luy mérite d'estre gardé. Cependant je vous envoie une Planche qui me paroist avoir du rapport avec ce qu'on dit de la Fontaine, qui fait un des ornemens de sa nouvelle Maison. C'est la Veuë de celle qu'on appelle *des Tritons* dans le beau Jardin d'Aranjuez. Elle a bien de quoy contenter les yeux. Aussi beaucoup de ceux qui l'ont veuë, la preferent ils à toutes les autres.

Je vous appris la dernière fois la Reception qui avoit été faite à la Reyne Mere de Danemark à la Cour de Hanover, & qu'elle en estoit partie pour aller à Pyrmont, dans le dessein d'y prendre des Eaux. Elle y arriva le Samedy 18. de Juin, selon le vieux stile, & le

te
la
le
P
R
R
d
g
s
k

18. de Juin, selon le vieux style,
le

le 28. selon nous. Madame l'Electrice Palatine s'y rendit une heure apres, & vint saluer la Reyne sa Mere. Les Danois qu'on ne voyoit jamais à ces Eaux qu'avec des Fourrures, y ont paru cette fois avec des Habits chamarrez, & brodez d'or & d'argent. En fort peu de jours la Cour y devint fort grosse, & peut-estre ne verrait-on de longe temps tant de Princesses Souveraines assembleez en même Lieu. Pendant le sejour que Sa Majesté a fait à Pyrmont, il y a eu jusques à vingt-sept Altesses. En voicy les noms.

Monsieur le Prince Royal de Danemark.

Monsieur l'Electeur, & Madame l'Electrice de Brandebourg.

Madame l'Electrice Palatine.

Messieurs les deux jeunes Princesses de Brandebourg.

Madame la jeune Princesse de Frisland.

Monsieur le Duc , & Madame la Duchesse de Zell.

Monsieur le Duc , & Madame la Duchesse de Hanover,

Messieurs les deux jeunes Princesses de Hanover.

Messieurs les deux Princes de Holstein.

Monsieur le Prince d'Eysenach.

Madame la Princesse de Zell.

Madame la Princesse de Hanover.

Monsieur le Landgrave de Cassel.

Mesdames les Landgraves de Cassel la Mere & la Fille.

Madame la jeune Princesse de Mekelbourg.

Monsieur le Prince & Madame la Princesse d'Anhalt.

Trois Princesses d'Anhalt.

Les

Les noms employez dans cette Liste ne designent aucun rang entre ce grand nombre d'illustres Personnes. Elles n'en ont pu convenir entr'elles ; & pour eviter dans les Assemblées toutes les disputes de préseance , elles s'en sont rapportées au Sort, qui tour-à-tour leur a fait changer de place.

Le Dimanche 19. (je suis toujours le vieux style employé dans mes Mémoires) la Reyne passa tout le jour en devotion selon sa coutume, & fut complimentée de la part de Monsieur l'Electeur de Brandebourg par Monsieur de Galdebeek son Grand Chambellan. Madame l'Electrice de Brandebourg , les deux Princes de cette Maison , & plusieurs autres Seigneurs , luy envoyeroient aussi faire compliment , & elle receut ceux

ceux de Monsieur le Comte de Valdek, à qui la Comté de Pyrmont appartient.

Le 20. Sa Majesté fit appeler tous les Medecins, pour consulter si elle devoit prendre des Eaux.

Le 21. Elle commença à en boire , suivant ce qui avoit été résolu, & continua d'en user pendant deux jours; mais comme elle s'en trouva incommodée , elle les quita.

Le 24. Feste de S. Jean , fut encor pour elle un jour de devotion.

Le 25. cette Princesse rencontra Madame l'Electrice de Brandebourg aupres de la Fontaine.

Le 26. qui estoit Dimanche, fut employé à ses dévotions ordinaires.

Le 27. Madame l'Electrice de Brandebourg , accompagnée de Monsieur le Landgrave de Cassel,

sel, la vint visiter avec une Suite magnifique.

Le 28. la Reyne alla voir Madame l'Eleâtrice de Brandebourg, & Madame la Landgrave de Cassel.

Le 29. Sa Majesté fut traitée à Lude par Monsieur l'Electeur de Brandebourg. Messieurs les Ducs de Zell & de Hanover prétendoient qu'il leur devoit rendre visite le premier, à cause qu'il estoit arrivé à Pyrmont avant eux; mais s'estant trouvé attaqué de goute, ces Princes y accompagnèrent la Reyne de Danemark, & virent cet Electeur, comme étant menez par cette Princesse. Peu de temps apres on se mit à table. Sa Majesté voulant donner lieu à ces Souverains de se voir sans contestation pour les rangs, proposa de faire tirer les Places aux Billets.

Voicy

Voicy comment le Sort les régla
dans ce Repas.

1. Place. Monsieur le Prince Philippe de Holstein.
2. Madame la Duchesse de Hanover.
3. Monsieur l'Electeur de Brandebourg.
4. Madame l'Electrice Palatine.
5. Monsieur le Duc Zell.
6. Monsieur le Duc de Hanover.
7. La Reyne Mere de Danemarck.
8. Madame l'Electrice de Brandeboutg.
9. Madame la Princesse de Zell.
10. Monsieur le Prince de Saxe-Eysenach.
11. Madame la Princesse de Meklebourg.
12. Monsieur le Prince Philippe de Brandebourg.
13. Ma

13. Madame la Princesse de Hanover.

14. Monsieur le Prince George.

15. Madame la Duchesse de Zell.

16. Monsieur le Prince de Hanover.

17. Monsieur le Duc de Holstein.

Le 30. on se divertit au Jeu chez la Reyne de Danemark.

Le 1. Juillet, cette Princesse traita toute la Maison de Brandebourg & celle de Brunsvic. La Table estoit de vingt-deux Couverts.

Le 2. Monsieur le Duc de Zell donna un magnifique Répas à la Reyne & à toutes les Alteſſes.

Le 3. Monsieur le Duc de Hanover traita à son tour cette illustre Compagnie.

Outre les Alteſſes qui se sont trouvées

trouvées à Pyrmont, & qui estoient à la même Table lors qu'elles se sont traitées ; il y avoit souvent d'autres Tables de cent Personnes de qualité de l'un & de l'autre Sexe.

Les quatre jours suivans se passerent aussi agreablement que les premiers ; & le 8. les Princes, les Cavaliers, & les Dames, voulant divertir la Reyne par la nouveauté d'une Masçarade , prirent des Chariots de Poste , avec du Foin & de la Paille , & monterent dessus comme des Gens qui venoient aux Eaux. Les uns estoient déguisez en Chartiers. Les autres, parmy lesquels estoit Monsieur le Prince Royal , parurent en gros Marchands Hollandois venant des Indes. Monsieur Ilten representoit un Opérateur, avec Monsieur le Prince de Holstein. Monsieur

sieur le Prince Fréderic-Auguste de Hanover avoit un Habit de Femme ; & les Dames qui furent de cette Partie , se mirent ainsi que luy, en Bourgeoises de Campagne. Toute cette illustre Troupe passa devant les Fenestres de la Reyne, qui leur donna à souper, & le Bal en suite.

Le 9. on fit venir des Sauteurs, des Marionetes , des Joüeurs de Flûtes , & d'autres Instrumens , avec des Chanteurs.

Le 10. on fit une Loterie de deux mille Ecus, où il fut permis à tout le monde d'aller prendre des Billets. Monsieur le Duc de Hanover donna aux Comédiens deux cens Ecus qu'il y avoit mis , & ils aimerent mieux les prendre en espece, que de les risquer , sur l'espérance d'avoir le gros Lot.

Le 11. la Reyne de Danemark traita

traita toutes les Alteſſes , & partit ce meſme jour , apres avoir fait diſtribuer une grande ſomme d'argent aux Pauvres, qui eſtoient accourus en foule à Pyrmont. Elle alla coucher à Hamelin , & le lendemain à Hanover. Pendant quelques jours qu'elle y a paſſez , voicy l'ordre qu'on a ſuivy pour la Table , On fe prenoit par la main dans la Chambre de la Reyne , d'où l'on ſortoit en une longue file , chaque Cavalier tenant une Dame. On tournoit ainsi au tour de la Table ; & quand elle eſtoit entourée on prenoit place où l'on fe trouvoit , ſans qu'on s'attachat à obſerver aucun rang. La Reyne meſme qui voulut eſtre de cette Suite , n'avoit quelquefois qu'une des dernières places. Treize Alteſſes mangeoient toujouſs avec elle , ſçavoir , Monsieur le Prince

Prince Royal de Danemark, Madame l'Électrice Palatine, Messieurs les Ducs de Zell & de Hanover, Mesdames les Duchesses leurs Femmes ; Messieurs les deux Princes de Holstein, Monsieur le Prince d'Eysenach, avec Messieurs les deux Princes aînés de Hanover, & Mesdames les Princesses de Zell, de Hanover, & de Meklebourg. On y a donné trois Réprésentations de l'Opéra Italien d'*Alceste*, & dansé deux fois le grand Balet intitulé *le Charme de l'Amour*, que l'on avoit augmenté de quelques Entrées. Je vous en fis la description dans ma Lettre du Mois d'Avril, & l'accompagnay des Vers qui ont été faits sur cette matière. La Reyne de Danemark s'est fort divertie à ce Balet. On en prépare un nouveau, tout champêtre & qui doit estre dansé

dancé dans la Campagne à la clarité des Flambeaux. Je vous feray part du détail qu'on m'en promet.

Monsieur Gardien, Secrétaire du Roy, est Autheur de la Fable qui suit. Elle est de pure invention & remplie d'allusions aussi fines que naturelles. La morale en peut estre utile à bien des Gens.

LA SALIERE, ET LE SUCRIER.

F A B L E.

Dans une Office d'importance,
Sur une superbe Crédence.
Parmy cent Vases précieux,
Régnoit une grosse Saliere,
A qui malgré sa mine fiere,

An

*Vn Sucrier voisin faisoit fort les
doux yeux.*

*Au retour du Buffet, au sortir de la
Table,*

*Ce beau Peuple d'argent devenu
sociable,*

*Pour charmer les ennuis de sa cap-
tivité,*

*Passoit à discourir les entieres jour-
nées,*

*Pestant assez souvent contre les
Destinées,*

*C'est l'employ du chagrin & de l'oi-
siveté.*

*Vn jour nostre Galant s'adressant à
la Belle,*

*Luy dit en soupirant ; Il le faut
avoüer,*

*Charmant Objet de la Gabel-
le,*

*On ne peut assez vous louer.
Que vostre sort est beau ! qu'il
est digne d'envie !*

Vous

Vous donnez aux Mortels le tré-
for de la vie,

Ce Sel si précieux , du Ciel le
Favory,

Jadis symbole de sagesse,
Aujourd'huy source de riches-
se ,

Et qui depuis cent ans fait bien le
renchery.

De sa piquante humeur , quoy
que l'on puisse dire,

Il n'est point à mon gré de com-
merce plus doux;

C'est luy dont vous tenez l'em-
pire

Que l'on vous donne parmy
nous.

Chez ces mesmes Mortels il a
mesme efficace ;

Par le Sel on s'éleve , avec luy
l'on peut tout ;

Et sans luy , tel qui tient une
premiere place,

Comme

Comme le reste de sa race,
Se verroit encore au bas bout.
Quand vous estes unis , ce n'est
qu'avec prudence,
Ce n'est qu'avec respect qu'on
doit vous approcher ;
Chez vous du bout du doigt on
n'ose le toucher ;
Et pour l'avoir de vous, il faut
baisser la Lance.
A vostre seûrete tout le monde
prend part.
S'il vous arrive par hazard
De faire un faux pas , chacun
tremble;
Et soit scrupule , soit raison,
Venez-vous à verser, il semble
Qu'on va voir tomber la Mai-
son.
Mais voyez des Humains quelle
est la frénésie.
Ils trouvent dans mes flancs le
Nectar , l'Ambrosie;

Cepen

Cependant ces Ingrats me placent dans un coin;
 Comme un chetif Valet on m'appelle au besoin;
 L'on m'empoigne, l'on me culbute,
 J'ay beau tomber , l'on meprise ma chute;
 Mesme l'on prend plaisir à voir couler mes pleurs,
 Et je suis en un mot un vray Souffre-douleurs.

O Dieux, que n'ay-je l'avantage
 De faire de ce Sel le debit & l'usage?

Il pourroit seul tous mes desirs combler,
 Par l'honneur de vous ressembler.

La Nymph^e luy répond ; Je vous suis obligée ;
Mais avec tous ces biens que vous exagerez,

Amy,

Amy , je ne suis pas si fort avan-
tagée

*Que vous vous le figurez.
J'en conviens avec vous ; se voir
sur le Pinacle,*

*Peut flater nostre ambition ;
Mais estre en éternel spectacle,
Et ne servir jamais qu'à la cor-
rection,*

*Ne se peut sans causer mortifica-
tion.*

*De Sel n'estoit alors tout-à fait dé-
garnie*

*La Saliere , parlant ainsiy ;
Mais elle n'en eut grain , quand sui-
vant sa manie*

*Elle adjointa le discours que voicy :
Cher Hoste , & Confident du
Prince des Epices ,
Qui des Palais friands fait les
grandes delices ,
N'estes- vous pas cent & cent
fois heureux ?*

Aoust 1681.

D

N'est-ce pas vous , Monsieur le
Doucereux,
Qu'on garde pour la bonne bou-
che?

Je vous trouve un joly Garçon,
De vous plaindre si fort de ce que
l'on vous touche,
Sans faire beaucoup de façon.
Quoy ? pour quelques tours d'es-
trapade.

Ne comptez· vous pour rien chan-
gement , promenade,
Et l'honneur de passer par de fort
belles mains?

Allez , n'accusez plus la rigueur
des Humains.

Quel seroit mon bonheur d'estre
ce que vous estes,

Et de faire ce que vous faites !
Ah, *dit nostre Eventé* , que le cou-
roux du Ciel

Change plutost mon Sucre en
Fiel.

Voila

Voila de ces deux testes fales
 Les beaux raisonnemens, & les dif-
 cours frivoles,
 Dont le Destin, pour les punir tous
 deux,
 Prit sujet d'exaucer leurs vœux.
 Un jour, apres débauche entiere,
 Il arriva que l'Officier
 Mit du Sucre dans la Saliere;
 Et du Sel dans le Sucier.
 Afin que vous & moy nous trouvions
 Postre-compte,
 Vous voulez bien, Lecteurs, que ce
 soit du Sel blanc;
 Car à vrai le dire tout franc,
 Le sucre n'est pas propre à ce contes
 Mais revenons-y promptement,
 Avançons vers le dénouement,
 Et voyons au Repas, quand l'heure
 en fut venue,
 L'effet que produisit cette étrange
 bénieüe.

Le premier qui crut avoir pris

D ij

*Du Sel pour saler sa viande,
D'un goust si différent se trouvant
bien surpris,*

*Cria, que là Saliere estoit une
friande,*

*Qu'elle s'estoit rendue aux dou-
ceurs d'un Galabit.*

*Mais que là continence est un ra-
re talent !*

*Où trouver Femelle si prude,
Que l'amoureuse passion,
Malgré sa fierté, son étude,
Ne livre tost ou tard à la tenta-
tion ?*

*Vn autre apres semblable épreuve,
Feignit de l'excuser, disant qu'elle
estoit Veuve,*

*Et que sans crime elle avoit convolé;
Mais il fut bientost contrôlé*

*Par un tiers, qui d'un front austere
Assura qu'elle avoit grand tort,
Et que le Sel n'estant pas mort,
Elle avoit commis adultere.*

Par

Par cent autres brocards, qu'il falut
essuyer,

Jugez si la Pauvreté eut de quoy
s'ennuyer.

Enfin toute confuse & toute con-
tristée,

A l'Office elle est reportée,

Pour la réduire à son premier employ,
Dont si mal à propos elle enfraignit
la Loy.

Avec le Fruit , on sert un Plat de
Crème;

Pour la sucrer , on prend nostre
Galand;

Mais le Malheureux n'y répand
Avec son Sel , qu'une amertume ex-
trême.

Là le plus diligent est le plus-tost
trompé;

On ne s'en vante pas , on touffe , on
crache , on mouche ;

J'ay mal à la luete ; oùay , j'avale
une Mouche.

D iiij

Plutost crêver, qu'un seul l'enf
échapé.

On aime mieux faire la mine
De tout Animal qui ruminé,
Jusqu'à ce qu'on ait venu le dernier
attrapé.

C'est la méthode charitable,
Par tout ailleurs, comme à la tables
Et tel sonffriroit en secret
Sur son dos six bon coups de fouet,
Pour le malin plaisir, de voir sur
quelque épaule
Appliquer seulement deux ou trois
coup de gaule.

Finissons la digression,
Et quittions la réflexion.

Enfin l'éclat de rire au silence suc-
cede;
Aux Brûlots avalez, bien boire est
le remede;

Puis, sans perdre de temps, on tra-
vaille au Procés
De cet Audacieux qu'on accuse
cés. Qui

Qui l'auroit crû , dit-on , de cette
ame traîtresse ?

Ah qu'un Rustre peu complai-
fiant

Est quelquefois moins mal-fai-
fiant

Qu'un Jan-doucet qui nous ca-
resse !

D'autres plus rigoureux le traitent
d'Imposteur ,

Disent que c'est un Séducteur ,
Qu'il a corrompu la Saliere ,
Ou du moins qu'on ne peut nier
Que ce ne soit un Faussaunier ,
Et que la preuve en est entiere .

Le dernier Opinant le prit d'un ton
plus doux ,

Et dit ; Seigneurs , vous sçavez
tous ,

Que la premiere faute est toujours
pardonnable.

E pargnez donc ce Miserable ,
Il a failly moins par malignité ,

D iiiij

Que pour la curiosité.

Afin pourtant qu'il s'en souvienne,

Et que d'oresnavant la crainte le retienne,

Donnons à ce joly Mignon,
Pour surveillāt, pour compagnon,
Le bon Vinaigrier, dont l'humeur satyrique,

Comme vous fçavez , mord & pique ;

Que placé devant luy , sans cesse
à son aspect

Il en craigne les coups de bec.
L'avis fut trouvé bon , & l'Arrest
s'exécute.

Depuis ce temps , le pauvre con-
damné,

Sur un Buffet bien ordonné,
A ce Censeur toujours se trouve en
bute.

Pour la grosse Saliere, elle ne paroist
plus ;

Apres

Apres s'estre épuisée en regrets superflus ,

Elle-mesme elle s'est punie ,

Elle-mesme elle s'est bannie ;

Et l'on dit que l'excés de ses vives douleurs ,

Tous les jours la fait fondre en pleurs

Elle nous a laisse de petites Bâtardes

Ces foibles Avortons , ces Salieres camardes ,

De honte sous les Plats vont si bien se cacher ,

Qu'à toute heure illes faut chercher .

Cette Fable peut nous apprendre ,

Qu'il faut se bien connoître , avant que d'entreprendre ;

Et peut encor nous avertir ,

Qu'il ne faut jamais pervertir

Les talens que du Ciel nous avons en partage ;

Autrement , pour conclusion ,

Au Prochain nous causons dommage ,

A nous-mesme confusion .

D v

Le Vendredi 8. du mois, Monsieur le Marquis de Louvoys, Fils aîné de Monsieur le Marquis de Louvoys, Ministre & Secrétaire d'Etat, soutint un Acte de toute la Philosophie au Collège de Clermont. La Thèse estoit dédiée au Roy, qu'elle représentoit fort au naturel. Aubout de la Salle estoit élevé un Dais, sous lequel on avoit mis le Portrait de ce grand Prince. Monsieur de Louvoys, Pere de ce jeune Répondant, & Monsieur l'Archevesque de Rheims son Oncle, faisoient les honneurs de l'Assemblée. Vous jugez-bien qu'elle fut aussi nombreuse qu'il-lustre. Monsieur le Cardinal de Bouillon, Monsieur l'Archevesque de Paris, & tout ce qu'il y avoit alors de Prélats icy, furent témoins de cette Action, aussi bien qu'un grand nombre de Princes,

Ducs

Ducs & Pairs , Maréchaux de France, Ambassadeurs , Conseillers d'Etat , & autres Personnes qualifiées.

Avant l'ouverture de la Dispute, le Soutenant fit une belle Harangue en l'honneur du Roy , & la prononça avec une grace qui ne se peut exprimer. Apres avoir fait connoistre qu'il pouvoit combattre avec confiance sous les auspices d'un Prince , à qui la Victoire avoit toujous obey , il s'étendit fort sur sa modération. Il dit, que cet auguste Monarque avoit mieux aimé se montrer digne de commander à toute la Terre , que d'en acquerir l'Empire , & que préferant la gloire de rendre heureux tous les Peuples à celle d'en triompher , il avoit sans peine interrompu des Conquestes , dont la suite auroit pu mettre en quelque péril la Justice , l'Innocence ,

la

la Religion, & les beaux Arts, qu'il avoit toujours cherché à faire fleurir. Ce Discours finy , Monsieur l'Abbé Pelletier,Fils du Conseiller d'Etat qui porte ce nom ouvrit la Dispute, avant laquelle il fit compliment au Soutenant , sur les avantages de son illustre Famille , qui a l'honneur de servir le Roy dans les Charges, & dans les Affaires les plus importantes de l'Etat , avec la fidelité & le succès qui est sceu de tout le monde. Ceux qui argumenterent apres lui , furent Monsieur l'Abbé de Lorraine d'Armagnac ; Monsieur l'Abbé de Charost ; Monsieur de Croissy ; Monsieur l'Abbé de Luxembourg ; Monsieur le Marquis de Villequier , Fils aîné de Monsieur le Duc d'Aumont ; & Monsieur l'Abbé de Vaubecourt. On ne peut répondre avec plus de netteté

netteté & de présence d'esprit , que fit Monsieur de Louvoys pendant deux heures. Il découvrit de si loin les difficultez , & les pénétra si bien , que celuy qui présidoit n'eut rien à luy dire dans tout le cours de cette Dispute. La solidité de ses réponfes ne surprit personne : Au contraire, étant du Sang dont il fort , on eust eu sujet de s'étonner , s'il se fust tiré avec moins de gloire d'une occasion de cette importance.

Je croyois ne vous parler de la Galerie qu'on fait à Versailles , qu'apres qu'elle feroitachevée ; mais il n'y a pas moyen de me taire d'un morceau , qui pendant sept ou huit jours qu'on l'a laissé découvert , a fait l'adimiratior de toute la Cour , & d'un nombre infiny de Curieux. Ce fut dans le dernier mois qu'on eut le plaisir de voir le commen-

commencement de ce magnifique Ouvrage. Monsieur le Brun en a fait tout le dessein, c'est à dire que les Ornemens , la Sculpture , & enfin toutes les choses qui contribuent à l'enrichissement de la Galerie , partent du Génie de ce premier Peintre de Sa Majesté. Les grands Tableaux sont de sa main, & le tout ensemble représente l'Histoire du Roy par allégorie. Les fortes expressions , qui sont si naturelles à cet Homme tout merveilleux dans son Art , jointes à la grandeur du sujet ; & à la crainte pleine d'admiration & de respect qu'imprime la Personne de nostre auguste Monarque représentée en plusieurs endroits, éblouissent tellement les yeux , que pour le tenir trop attachez à ce qu'on ne peut assez regarder , on demeure dans une agreable extase

extase dont on voudroit ne sortir jamais. Si vous aviez entendu parler ceux qui ont veu ce superbe Ouvrage , vous diriez sans-doute que je hazarde beaucoup à vous en vouloir entretenir , puis qu'on ne l'çauroit trouver de termes qui puissent bien exprimer ce qu'il a de surprenant. Je croÿ pourtant que quelques beautez qu'il ait, vous les comprendrez quand je vous rapporteray ce qui en a esté dit, qui est *qu'il estoit digne du Roy.* Dispensez moy de rien ajouter à une loüange qui comprend tout ce qui se peut dire. On a recouvert ce beau morceau qu'on ne reverra que dans deux ans & demy , que la Galerie doit estre achevée.

Le Samedy 2. de ce mois , une Famille toute entiere d'un riche Bourgeois de Châlons sur Sône, com

composée du Pere âgé de soixante ans ; de la Mere, de cinquante-six ; d'un Fils, de trente ; & de cinq Filles dont la plus jeune a quinze ans, abjura l'Hérésie de Calvin dans la Paroisse de S. Jean de Dijon. Leur conversion est l'effet des soins, & de l'extrême application de Monsieur le Marquis de Vaisley à les convaincre des Veritez Catholiques. Les difficultez qu'ils luy ont opposées pendant trois ans n'ont point rebuté son zèle, & il est enfin venu à bout de ce glorieux ouvrage. Il y a déjà quelques années que ce Marquis demeure à Châlons, son peu de santé luy ayant fait quitter le Service dans lequel il s'est toujours distingué. Il est tout percé de coups. Ce sont d'assez fortes preuves de sa bravoure. L'abjuration dont j'ay commencé de vous parler

parler s'est faite publiquement , & avec beaucoup de pompe , entre les mains de Monsieur Armat , Grand-Vicaire de Monsieur de Langres. Il estoit accompagné de Monsieur Bouthier Official , ancien Conseiller au Parlement de Dijon , & Doyen de la Sainte Chapelle , & de Monsieur Buisson Promoteur , Chanoine de la Chapelle aux Riches de la même Ville.

La Violete s'est broüillée tout de nouveau avec le Muguet. C'est ce que vous apprendra la nouvelle Lettre que je vous envoie du Berger Fleuriste.

A

A LA BELLE CLORIS
DES AMBARRIENS.

AH, Madame , qu'il est bien
Avray ce qu'on m'écrivit il y a
quelques temps , en ces termes !

Quand l'amour est au point de son
accroissement,

On prend en bonne part ce que
fait un Aimant,

Dit-il, mesme une injure , il sem-
ble qu'il encense ;

Mais quād par un fâcheux retour
La haine regne aux Lieux où
commandoit l'amour,

Qu'alors on a de défiance !

Un bon avis passe pour trahison ,

Un bon remede pour poison ;

On croit qu'il n'en vient rien , qui
ne soit une offense.

Vouz

*Vous allez voir, aimable Cloris ,
une assez grande preuve de cette ve-
rité, dans cette Relation de l'Empire
des Fleurs, que j'ay reçue d'une Lu-
miere de mes Amies. La voicy.*

L'un des premiers jours de cet Eté, une Roze à cent feüilles ayant assemblé le Muguet & la Violete, avec neuf autres Fleurs, pour un petit Régal qu'ele leur vouloit donner sur les belles Rives de la Jense, elles s'y virent sans témoignage de mécontentement, & partagèrent en paix avec leurs Compagnes, les divertissemens de cette journée. Comme j'estois de cette Feste, j'en puis parler avec certitude.

*Flore nostre grande Princesse,
Les Graces ses Dames d'atour,
Les doux Zéphirs sa petite Noblesse,
Les*

*Les Jeux, les Ris, qui sont les Seigneurs de sa Cour,
Estoient aussi conviez par la Roze,
Et parmy nous passerent tout le jour;
Mais la Feste manqua de la meilleure chose,
On n'y vit point l'Amour.*

Le hazard voulut que sur le soir, chacune de nous ayant pris party, le Muguet & la Violete se trouverent seuls, dans un petit Pré assez agreable. Ils garderent d'abord le silence ; puis le rompirent par la loüange de nos Sœurs champetres qui les environnoient ; & passant en suite de ce discours à d'autres, ils tomberent insensiblement sur leurs propres affaires.

*Ainsi les poursuivans de la vive étincelle,
Nos petits Moucherons*

Avant

*Avant que de s'approcher d'elle,
Font quelques tours aux environs,
Puis se viennent enfin bluler à la
Chandelle.*

Le Muguet se plaignant des propos choquans que la Violete avoit tenus de luy, chez l'Iris ; & la Violete , du peu d'état que le Muguet témoignoit faire d'elle , depuis plusieurs mois ; Il luy dit que les nouvelles connoissances qu'il avoit de sa Coqueterie, estoient de grands sujets de rebut. Elle luy répondit qu'un rebut qui estoit mal fondé, devoit luy tenir lieu de vengeance ; & enfin apres s'estre pousséz de cette sorte pendant quelque temps, elle demanda sur quelle preuve il luy reprochoit sa Coqueterie , ajoutant qu'il n'avoit qu'à parler & à parler sans déguisement. Le Muguet se défendit de venir à cette explication.

Il connoissoit la Verité.

Il sçavoit que c'est une Belle,

Qui quelquefois a de la cruauté.

*Il la trouvoit dans cette humeur
cruelle*

Sur le sujet, dont il estoit tenté

De s'expliquer d'un air fidelle.

*Il ne sçauoit mentir, il a de la
bonté,*

Il craignoit de déplaire;

Restoit donc à sa tâche.

C'estoit son intention, & elle dura assez longtemps; mais enfin il se rendit, tant il fut pressé par la Violete; & la généreuse espérance qu'elle sçauoit profiter de ce qu'il diroit, en prenant du moins mieux garde à elle à l'avenir, que par le passé, n'aida pas peu à luy ouvrir le cœur & la bouche. Apres donc luy avoir fait entendre que si elle avoit de la peine

à

à recevoir son discours en bonne part , elle devoit penser qu'il ne tiroit à aucune conséquence, puis qu'il luy parloit sans témoins. Il luy raconta avec sa franchise ordinaire, tout ce qu'il avoit reconnu & jugé de son intrigue avec la Fleur de Pescher. La Violete n'écouta pas ce recit sans confusion. Les remarques & les penetrations du Muguet , la surprirerent tout-à-fait ; & comme elle ne sçeut que luy répondre pour sa défense , elle se déchaina contre luy d'une maniere terrible.

*Tout ce qu'en bravant Terre &
Cieux ,*

*L'insolente Mégere
Peut faire éclater de colere ,
Parut avec excés , au geste & dans
les yeux
De la brûlante Violete ;*

Et

Et tout ce que l'on fçait de plus injurieux,

Au prix des mots nouveaux que dit cette Coquete,

N'est que douceur & que fleurete;
Jamaïs transport ne fut si furieux.

Je l'ay appris d'une Fleur champêtre cachée derrière un buisson , qui observoit cette Emportée , sans qu'elle s'en apperçeuist . Cet orage ne se borna pas à une grefle d'injures . Elle défendit pour jamais au Muguet , l'entrée de sa retraite ; le menaça de l'insulter en toute sorte de Compagnies ; protesta de le brouiller mortellement avec le Violier ; & jura enfin ses grands Dieux , qu'elle hazarderoit encor sa réputation , & mesme sa vie , pour se vanger de luy . Si le Muguet fut surpris d'une tempeste si extraordinaire , je

je le laisse à penser ; mais il le fut beaucoup davantage, lors qu'estant allé chez elle cinq jours apres, malgré sa défence, pour lui demander pardon de l'avoir mise en colere, persuadé qu'il devoit cette honesteté à son Sexe, elle recommença les mesmes discours, avec la même fureur.

*La récidive est étonnante ;
Mais il est plus encore étonnant que
le temps,
Qui scait calmer la plus grande
tourmente,
N'eust rien diminué de ses transports
ardens.*

J'ay fait mon devoir, j'en suis quitte,

*Luy dit-il en prenant congé,
De toutes les façons je me sens
dégageé,*

Aoüst 1681.

E

Voicy ma dernière visite ;
 Violete, adieu pour jamais.
Elle luy répondit, Point d'adieux ,
 point de paix.

Il ne fut pas difficile au Muguet
 de se consoler de ce procedé,dans
 les dispositions où il estoit pour la
 Violete. Ce qu'il en jugea,fut que
 cette fine & mystérieuse Fleur
 crévoit de dépit, de voir que son
 jeu avoit été découvert ,& que
 les apparencesqu'elle bravoit es-
 toient soutenuës par de trop fâ-
 cheuses évidences.

Le mensonge est compté pour une ba-
gatelle ,
On en accorde aisément le pardon ;
Mais pour la vérité on prend un au-
tre ton ;
Son atteinte est mortelle,

Elle

*Elle frappe le cœur , & reste au fond
venir ,
On n'en peut revenir.*



Cette raison des grandes émo-
tions de la Violette, redoubla dans
le Muguet la trop juste aversion
que luy donnoit sa coqueterie , &
le fit résoudre à se bien défendre,
si elle entreprenoit de l'attaquer.
Ce jour-là même , & les deux sui-
vans , ils se trouverent de régal en-
semble au pied du Mont char-
mant. Le silence fut gardé de part
& d'autre dans les deux premie-
res rencontres ; mais dans la troi-
sième , là Violette parla , & fit pa-
roître son ressentiment par des
éclats quiluy échaperent. Le Mu-
guet les soutint avec une hon-
nesté hardiesse , & ne craignit
point de faire connoître à toute
la Compagnie qu'ils estoient

E ij

broüillez. Cette Compagnie dont j'estois , n'estoit composée que de leurs Amis. Aucun neantmoins ne se mit en peine de les raccommoder.

Nous avions une joye extrême , mais secrete,

De voir ouvertement

L'empire de cette Coquette

Diminué de cet Amant ,

Et desirions à leur rupture ,

Un éclat de cette nature ,

Afin que leur honneur , engagé d'intérêt ,

A l'entretenir comme elle est ,

Finist par là leur avanture .

Nous eûmes ce plaisir , nous souhaitons qu'il dure .

Toutes les apparences y font. La nuit sépara les deux Fleurs ennemis. Elles ne se sont point revueës depuis ce temps-là. La Violette

G A L A N T. 101

lette garde la solitude dans l'attente du Violier , & a le loisir de digérer ses chagrins; mais le Muguet va toujours son train , parle tout haut de son dégagement comme d'un grand bien , & veut mesme que tout nostre Empire sçache qu'il préfere la haine de la Violette à son amour , parce qu'en le haïssant elle aura des sentimens particuliers pour luy ; au lieu qu'en l'aimant , cette Coquete n'en aurroit que des généraux dont , il n'est pas d'humeur à se contenter.

Voila, belle Cloris, une nouvelle qui vous donnera de la joye, si vous continuerez à prendre part au bonheur du Muguet. On le menace de la Fleur de Napelle. Vous en connoissez le redoutable pouvoir ; mais il ne craindra rien, si vous souhaitez qu'il vive.

E iij

Le Ciell'a sauvé de l'orage,
 Pour le faire à vos pieds un jour
 finir son sort ;
 Et c'est dans ce glorieux Port
 Qu'il brave la Coquete avec tou-
 te sa rage ;
 Mais quand bien sans remise il
 recevroit la mort
 Par la malice industrieuse
 De cette Furieuse ,
 Il trouveroit son sort bien doux ,
 Puis qu'il mourroit estant à vous .

*Il en seroit de mesme , Madame ,
 si je courrois le mesme hazard , puis
 que je suis avec la mesme passion ,
 Vostre Serviteur ,*

LE BERGER FLEURISTE.

J'ay eu des nouvelles de la
 Cour de Hanover plutost qu'on
 ne m'en faisoit attendre , Le Balet
 chapestre que je vous ay dit qu'on
 y préparoit , a déjà esté dance ,
 &

& la Reyne Mere de Danemark s'y est extrémement divertie. Vous voyez par là que Monsieur le Duc de Hanover n'a rien voulu épargner pour recevoir agréablement cette Princesse. Cependant, quelque envie qu'on ait de réussir, la grande dépense ne fait pas toujours le succès des choses. Il faut qu'il y ait de l'invention, & de l'esprit dans les Divertissemens, & que l'exécution en soit aussi juste, que le dessein en est bien conceu. Tout cela s'est rencontré dans *la Chasse de Diane*. C'est le nom qu'a eu ce Balet champêtre. Monsieur la Barre-Matéi, qui l'a composé entierement, à l'exception de la Musique, l'a tenu prest en si peu de temps, qu'on ne peut trop estimer la facilité de son génie. On m'apprend qu'il est l'Auteur de l'autre Balet qui a pour

titre, *le Charme de l'Amour*, & qui a tant plû à la mesme Reyne de Danemark. Aussi a-t-elle dit plusieurs fois en le voyant, qu'aucun Opéra ne l'avoit jamais si bien divertie. Le jour qu'on avoit choisy pour cette nouvelle Feste, éstant arrivé, Sa Majesté, accompagnée de toute la Cour de Hanover, se rendit au grand Jardin de Leiné, où le plaisir de prendre le frais du soir l'avoit engagée à la promenade. On y avoit fait dresser une fort belle Feüillée , & apres un magnifique Soupé qui y fut servy, on n'eut pas plûtost veu la Reyne selever de table , que le costé de cette Feüillée qui estoit en face, s'ouvrit tout à coup, & laissa voir un Théâtre dans le fond duquel parut une grande Plaine, bornée par un Bois , & bordée d'Arbres depuis ce Bois jusques

jusques au Théâtre. La Perspective , quoy que naturelle , estoit assez surprenante , tous ces grays Arbres semblant se planter en un moment , à la maniere d'une Décoration qu'on eust fait paroistre. En même temps que cette ouverture eut été faite , on découvrit dans le milieu de la Plaine quatre Lutins qui sortoient de terre. Un grand Fantôme volant s'estant arresté au milieu de ces Lutins , forma avec eux une Dance aussi inquiete que confuse , comme de Personnes poussées par quelque Puissance secrete , & plus forte qu'elles. Ce n'estoit rien autre chose que les Ombres de la Nuit qui fuyoient devant l'Aurore. Monsieur le Prince de Holstein estoit l'une de ces Ombres , avec Monsieur le Comte de Montal-

ban; Monsieur Oefner, Fils du General Major de ce nom; & Monsieur de Vuobeser, Capitaine-Lieutenant. Le Sieur Fenomes, Maistre du Balet, repréſentoit le grand Fantôme volant. Un nombre incroyable de lumieres, dont on vit la Plaine éclairée en un moment, dissipa d'abord ces Spectres, qui se perdirent à mesure que l'Aurore & le Point du jour, brillans de leurs propres feux, s'éleverent peu à peu jusque sur le Théâtre.

Pour Monsieur LE PRINCE DE HOLSTEIN, représentant une OMBRE.

*Que je paroisse en Ombre, & dans l'obſcurité,
Je ne ſçaurois cacher la splendeur de mon eſtre,
Et l'éclat de ma qualité
Me découvre par tout, & me fait reconnoiſtre.*

A

A peine ces deux Astres furent-ils montez sur le Théâtre, qu'on découvrit dans le plus proche endroit de la Plaine , comme par un effet de leur présence , un Chifre tout lumineux, qui formoit le Nom & la Couronne Royale de Sa Majesté. Ce nom est Sophie-Amélie. Pendant que les yeux estoient divertis par ce Spectacle , la voix des deux Astres charma les oreilles. Voicy les Vers qu'ils chanterent pour Prologue du Balet.

L'AURORE.

*Répandons dans ces Lieux la lumière & le bruit
De la splendeur du Nom de l'auguste
AMELIE.*

*Cette Terre déjà remplie
Ne soufre plus de nuit.
Que le jour se rallume*

Plutoft

Plutost que de coutume,
 Fuyez, Ombres, Sommeil.
 Une grande Journée
 Est depuis longtemps destinée
 A nous donner cet Objet sans pareil.

LE POINT-DU-JOUR.

Tandis que le Ciel nous emploie A re-
 donner icy le jour,
 Cette REYNE y répand la joye
 Par son heureux retour.
Quitez, Bergers, vostre demeure,
Voicy vostre Heure.

Tous deux ensemble.

Ah, que le Point-du Jour
 Est propre pour l'Amour,
 Et qu'un Berger qui veille
 Est pres du doux moment,
 Que celuy qui sommeille
 Laisse perdre en dormant !

LE POINT-DU-JOUR.

Diane est déjà dans ces Bois
 Qui de son Dard & de sa Voix
 Donne

*Donne la chasse
A ce qui passe.*

*Peut-elle bien goûter le plaisir d'un
beau jour,
Et n'avoir point d'amour?*

Tous deux ensemble
Ah, que le Point-du-Jour, &c.

Apres qu'on eut chanté ce Prologue, Monsieur le Prince Frédéric-Auguste de Brunswick, Monsieur le Prince de Saxe-Eysenach, & Monsieur le Raugrave Palatin, représentant trois Bergers, commencèrent à paroître avec Madame la Princesse de Meklebourg, Madame de la Chevalerie, & Mademoiselle de Grote, vestuës en Bergeres.

I. ENTRÉE.

Les trois Bergers & les trois Bergeres que je viens de vous nom-

nommer , se réjoüissant de la prise d'un Loup , dont la teste estoit portée devant eux , danserent au son des Musetes , & se donnerent des marques de leurs mutuelles inclinations.

Pour Monsieur LE PRINCE FREDERIC-AUGUSTE DE BRUNSWICK, représentant un BERGER.

*Chacun luy rend respect , à la Cour ,
en Province ,*

*Il se déguise en vain sous l'Habit
de Berger ;
Et le Sujet , & l'Etranger ,
Le prennent toujours pour un
Prince .*

Pour MADAME LA PRINCESSE
DE MEKLEBOURG , représentant une BERGERE.

*Si cette jeune & charmante Bergere
Avoit dessein de s'engager ,*

Elle

GALANT. III

*Et le pourroit icy se choisir un Berger;
Mais cette belle Fiere,
A ce qu'on voit, ne pense guere
Qu'elle est en age d'y songer.*

Pour Monsieur LE PRINCE DE SAXE-EYSENACH, representant un BERGER.

*Il a bon air, de l'esprit, du courage.
Peut-on trouver dans tout le voisnage*

Un Berger plus galant, plus aimable, & mieux fait?

*A sa parole il joint toujours l'effet.
Et pour se faire aimer en faut-il davantage?*

II. ENTRÉE.

Endimion éveillé de grand matin par la passion qu'il a pour la Chasse, & courant les Bois à son ordinaire, trouva cette Troupe, à laquelle il se mesla, dançant au milieu des Bergers & des Bergeres.

Pour

112 MERCURE
Pour Monsieur le Prince
GEORGE-LOÜIS DE BRUN-
VICK, représentant ENDI-
MION.

*A faire l'amour & la guerre,
Ce jeune Endimion n'est jamais en-
dormy.*

*Sans-doute on le verroit remuer
Ciel & Terre,*

*Pour quelque belle Nymphe, ou con-
tre un Ennemy.*

III. ENTRÉE

Deux Passans, representez par
Monsieur Boufch Colonel des Gardes, & par Monsieur Veyhe Lieutenant-Colonel des Gardes, apres s'estre un peu reposéz au frais, se préparerent à reprendre leur chemin, & à continuer leur voyage.

IV. ENTRÉE.

Trois Voleurs, qui estoient
Monsieur de Grote Gentilhomme de la

la Cour, Monsieur le Baron de Mel-lin Enseigne, & Monsieur de Plu-viane Capitaine d'Infanterie, ar-resterent ces deux Passans, les volerent, & partagerent le Butin entr'eux.

V. E N T R E E

Une Troupe de Sauvages & de Satyres, faisant une Battée pour Diane, surprisrent les trois Vol-leurs, qui ne songeant qu'à se conserver la vie par la fuite, lais-serent par terre le Butin qu'ils venoient de partager. Monsieur Bulau Capitaine-Lieutenant des Gardes du Palais, Monsieur Ohr Enseigne des Gardes du Palais, & Monsieur de Roden Capitaine d'Infanterie, repré-sentoient les Sauvages; & Monsieur du Mont Capitaine d'Infanterie, Monsieur de Vuilendorff Gentilhomme à la Cour,

114 MERCURE
Cour, & Monsieur Brugen Lieutenant, les Satyres.

V I. ENTRÉE.

Un Singe, représenté par *Monsieur de Folleville*, entra dançant & sautant, trouva la Bource & l'argent qu'avoient laissé les Volereurs, & apres l'avoir ramassé, alla s'asseoir sur le tronc d'un Arbre, où il divertit fort toute l'Assemblée, par les grotesques postures qu'il fit en regardant cet argent.

VII. ENTRÉE.

Deux Gueux & deux Gueuses l'ayant apperceu dans cet état, s'approcherent de cet Arbre. Le Singe, qui leur vit tendre la main, leur jeta de cet argent, & témoigna prendre grand plaisir à l'emprunt qu'ils eurent de le ramasser.

masser. *Messieurs Rekau & d'Elts*, estoient déguisez en Gueux ; & *Messieurs de Grote & de Chazeron*, en Gueuses. Ce sont Gentilshommes du Païs.

VIII. ENTRÉE.

Deux Ours qui parurent, firent fuit les Gueux, & commencèrent leur Dance, pendant laquelle, le Singe qui tournoit toujours la Bource en fit tomber tout l'argent par terre. Ce fut avec tant de bruit, que le Singe épouvanté en prit aussitost la fuite. Ce bruit ne fit qu'animer les Ours, qui allèrent droit à un Bucheron que le hazard amena. Le Bucheron se mit à couvert de leur fureur, en se couchant devant eux, & faisant le Mort. Les Ours luy mangèrent des Rayons de Miel qu'il apportoit, & vinrent tendre l'oreille

l'oreille aupres de sa bouche, pour écouter s'il ne respiroit point encore. *Messieurs Dragoni & Rhemond, Gentilhommes, les représentoient.*

IX. ENTRÉE.

Tandis que les Ours observoient le Bucheron, quatre Maures qui survinrent, lancerent leurs Dards sur eux. Ces Bestes féroces se sentant blessées, se tournerent aussitost pour se vanger de leurs Ennemis; mais elles s'enfuyrent à la veue des Chiens. Les Maures qui s'attacherent à les poursuivre, estoient Monsieur d'Osterling Lieutenant - Colonel d'Infanterie, Monsieur Gohr Capitaine d'Infanterie, Monsieur le Drossart de Bar, & Monsieur Possadorffsky Ecuyer Tranchant de la Cour.

X.

X. ENTRÉE.

Le Bucheron délivré des Ours, se leva tout plein de joye, & la fit paroistre par l'agilité avec laquelle il dança. Il estoit représenté par Monsieur de Bonnefond Capitaine d'Artillerie, & d'une Compagnie de Grenadiers.

XI. ENTRÉE.

Deux Charbonniers ayant rencontré le Bucheron, se réjouirent avec luy, en buvant dans sa Bouvette. Ces deux Charbonniers estoient Monsieur Ilten Major d'Infanterie, & Monsieur le Chevalier de Siville Capitaine au Régiment des Gardes.

XII. ENTRÉE.

Les Maures rentrèrent, faisant apporter les Ours percez de leurs Javelots, & étendus comme morts

morts sur des Brancards. Tandis qu'en dançant ils marquoient la joye que leur donnoit leur capture, les Ours comincerent peu à peu à lever la teste , & prirent la fuite. Les Maures surpris de ce reste de vigueur , se mirent tout de nouveau à les poursuivre. Le fond du Theatre se referma apres qu'ils furent sortis.

XIII. ENTRÉE.

L'Amour , qui prend toute sorte de figures pour s'accommoder aux différentes inclinations des Hommes, ayant résolu de s'assujettir Diane & Endimion, qu'il avoit trouvez toujours inflexibles, parut vestu en Chasseur , ne doutant point qu'il ne vinst à bout de toucher leurs cœurs dans quelque heureuse rencontre qu'il se promettoit de faire naître à la Chasse.

Pour

Pour Monsieur le Prince
CHRISTIAN DE BRUNSVICK,
representant l'AMOUR degui-
sé en Chasseur.

*Eſt-il contre mes traits quelqu'un
qui ſe défende?
Bien que je ſois un fort petit Chaf-
feur,
Pourtant mon adresse eſt ſi grande,
Que je frape toujouſs au cœur.*

XIV. ENTRÉE.

Deux jeunes Chasseurs, ayant
veu fuir quelques Nymphes de
Diane, dont ils estoient amou-
reux, vinrent marquer le cha-
grin que leur donnoit la précau-
tion de ces Inhumaines à éviter
leur rencontre.

Pour

Pour Monsieur LE PRINCE MAXIMILIEN DE BRUNSVICK,
représentant un CHASSEUR.

Ny tant d'ardeur, ny tant de promptitude,

Ne rendent parfait un Chasseur.

*Le fau beaucoup par mon étude,
Mais je fais plus encor, quand j'y
joins ma douceur.*

Pour Monsieur LE PRINCE CHARLES DE BRUNSVICK,
représentant un autre CHASSEUR.

*A la Chasse en amour, quoy qu'on
ait du talent,*

*On ne fait pas toujours tout ce qu'on
se propose;*

*Mais un jeune Chasseur comme moy
vigilant,*

Attrape toujours quelque chose.

X V. E N T R E E.

Six Dryades ou Nymphes des Bois, chargées de Bouquets de toute

toute sorte de Fleurs, entrerent dançant au son des Hautbois. Elles se réjouïssoient d'avoir appris que Diane venoit visiter leurs Demeures solitaires. Ces six Dryades estoient, *Mademoiselle Géble l'aînée, première Fille d'honneur de Madame la Duchesse de Hanover; Mademoiselle de Zersen, Fille d'honneur de cette mesme Princesse; Mademoiselle Géble la jeune, Fille d'honneur de Madame la Princesse de Hanover; Mademoiselle d'Assenburg, Mademoiselle d'Alvensleben, & Mademoiselle de Flemming, Fille de Monsieur le General Major Flemming.* Plusieurs Cors, & autres divers Instrumens de Vénerie, ayant marqué l'endroit de la Chasse, les Trompetes & Timbales firent entendre leurs bruits de réjouissance qui annonçoient la prise du Cerf. Les Dryades

Aout 1681.

F

des averties par là de l'arrivée de Diane , coururent au devant d'elle pour la recevoir.

XVI. ENTRÉE.

Un Satyre, qui avoit accoutumé de faire danser les Nymphes de la Déesse, au son d'un Violon, dont il joüoit d'une maniere fort agreeable , entra en dançant luy-mesme , & chanta ces Vers en suite, pour les inviter à venir rendre leurs hommages à la Reyne.

*Sortez de ce Bocage,
Et venez rendre hommage
A la Divinité
Qui le remplit de majesté.*

Le Sieur Femmes, Maistre du Ballet, representoit ce Satyre.

XVII. EPTRÉE.

Quatre Nymphes de la Suite de Diane deux Bergers , & deux

deux Chasseurs, ayant entendu leur Maître de Dance, accourent à sa voix , & chanterent ces Paroles.

N Y M H P E S de Diane, B E R -
G E R S, & C H A S S E U R S,
ensemble.

*Que nos Prez & nos Champs, nos
Vallons, nos Côteaux,
Nos Forests, nos Bocages,
De leurs Fleurs & de leurs feüilla-
ges,
Luy fassent des Lambris nouveaux.
Que mille & mille Oyseaux,
Par leurs tendres rameges,
Luy rendent leurs hommages
Du haut de ces Ormeaux.
Si LA R E Y N E se plaist à nos dou-
ceurs sauvages,
Ah, que nos Chants & ces Lieux
seront beaux !*

F . ij

I. NYMPHE.

*Nous nous repentirons un jour
De nostre beau temps qui se passe.
Donnerons-nous tout à la Chasse,
Et jamais rien à nostre Amour ?*

II. NYMPHE.

*Si Diane a le cœur de glace,
Le devons nous avoir aussi?
Non, j'aime mieux céder ma place
A la plus severe d'icy.*

III. NYMPHE.

*Helas! si Diane à son tour
Aux vœux d'un Dieu pouvoit se ren-
dre,*

*Et que son cœur devinst plus tendre,
Quel bonheur pour toute sa Cour!*

IV. NYMPHE.

Toute tendresse

N'est que foiblesse;

La fermeté

Fait

Fait nostre liberté.

*Ne rien aimer comme nostre Déesse,
C'est du chagrin estre toujours Maîtresse.*

*Sans la rigueur,
On garde mal son cœur.*

I. NYMPHE.

*Bergers, Nymphes, Chasseurs, qui
courez au hazard*

*Où l'excès d'ardeur vous appelle,
Croyez-vous que l'Amour ne pren-
dra point de part*

*A l'innocent plaisir d'une Chasse si
belle ?*

*On doit à ce Chasseur faire un meil-
leur party,*

*Quand le Cœur qu'il poursuit vient
si-tost nous apprendre,
Qu'en fuyant il s'est repenty
De ne s'estre pas laissé prendre.*

Un Concert de Theorbes, de
Clavessins, de Basses de Viole, &c

F iii

128 MERCURE
de Violons, accompagna le chant
de ces Nymphes par plusieurs re-
prises.

XVIII. ENTRÉE.

Apres que ces Chants furent finis, les Nymphes se retirerent avec le Satyre au fond du Theatre, qui s'ouvrit au son des Trompetes & des Timbales , & fit voir toute la Chasse de Diane dans la Plaine, éclairée par un grand Palais lumineux qui brilloit dans l'éloignement: Cette belle Troupe environnée de plusieurs Gens à cheval, s'avança, & monta sur le Théâtre dans l'ordre qui suit.

Dix Trompetes, & deux Timbaliers , tous richement vêtus à la Grecque, & montez sur des Chevaux blancs en Housses d'or, marchoient pompeusement en sonnant

sonnant une marche de triomphe, entre meslée de mille fanfares, & d'une agreable symphonie, & allerent se perdre dans les aîles du Théâtre. Une Meute de Chiens conduite par des Chasseurs, arriva au son des Cors, & fit la mesme marche que cette Cavalerie. Ensuite, quatre Nymphes jouant de la Flûte douce parurent de front. Le Satyre se mit au milieu , & accompagna leur mélodie de son Violon. Les quatre Nymphes qui estoient déjà sur le Théâtre, suivirent ces premières dans le mesme ordre , & s'estant avancées toutes jusques au bord du Théâtre , elles se partagerent des deux costez , laissant voir le superbe Char de Diane , traîné par deux Cerfs , & entouré des Dryades , des Chasseurs, & des Bergers. Ils prirent place

ainsi que les Nymphes sur les ailes du Théâtre. Les Satyres & les Sauvages demeurerent derrière le Char, ayant devant eux quatre Hautbois qui répondoient à la Symphonie des Flûtes. On découvroit dans la Plaine des Trompettes, & des Timbales à cheval, qui s'avançoient avec les Arbres de la Perspective, jouant le même Air que joüoient les autres. Diane brilloit sur ce magnifique Char au milieu de toute cette Troupe, ayant l'Amour à ses pieds, & à ses costez deux de ses Nymphes. Sitost qu'elle en fut sortie, le Char disparut, & cette Déesse se trouvant au milieu de ses deux Nymphes, dança avec elles, pour marquer la joye qu'elle recevoit de la présence d'une grande Reynne, à qui elle donnoit le plaisir de voir tout l'appareil de sa Chasse.

Les

Les Dryades jettoient des Fleurs devant elle, & tout le Théâtre en resta semé. Apres que Diane eut finy sa dance , elle se retira dans le fond avec ses Nymphes ; & les Flûtes, accompagnées du Violon recommencerent leur Symphonie , à laquelle il fut répondue par les Hautbois.

Pour M A D A M E L A P R I N C E S S E
D E H A N O V E R , représentant
D I A N E .

*Est-ce Diane ou bien la Reyne des Amours ,
Que l'on voit triompher au milieu
des plus belles ?
C'est quelque chose encor de plus ravissant qu'elles ,
Puis que c'est vous, Merveille de nos
jours ,*

*A Diane, à Vénus, c'est honneur, ma
Princesse ,*

*Lors que vous les representez,
Et que vous surpassez l'une & l'autre Déesse
En sagesse, en mérite, en vertus, en
beautéz.*

XIX. ENTRÉE.

L'Amour, représenté par Monsieur le Prince Christian de Brunswick, dança un Ménuet au son des Violons, & se retira aupres de Diane.

XX. ENTRÉE.

Endimion entra par le costé droit du fond du Théâtre, & voyant Diane si belle aupres de l'Amour, fit connoistre par sa dance qu'il estoit charmé de son mérite, apres quoy il s'avança vers cette Déesse.

XXI. ENTRÉE.

Diane partit à l'abord d'Endimion, & commença une Dance avec

parence qu'elle acceptera. La Lettre qui suit vous fera juger de son mérite.

REONSE DE MONSIEUR***

A L'ILLUSTRE

MADAME DE SALIEZ,
VIGUIERE D'ALBY,

Sur son Projet pour une nouvelle
Secte de Philosophes , en fa-
veur des Dames.

*J*e commenceray ma Lettre par les mesmes termes que vous employez pour finir la vostre. Je croy , Madame , que Solon , ny aucun de ces Philosophes qui ont travaillé pour établir le repos des Hommes , n'ont jamais esté si fameux que vous le feriez un jour , si vostre Projet s'exe-
cute,

cute, comme il y a beaucoup d'apparence. En effet, il n'y a rien de mieux imaginé que cette nouvelle Secte. Les Loix en sont également agréables, & solides; la fin en est utile, & glorieuse. Que je me tiendrais heureux, Madame, puis que vous voulez bien que nostre Sexe ait part à cet avantage, d'estre du nombre de vos Sectateurs ! Je le suis déjà par inclination; & comme je cherche à vivre commodement, vos regles s'accordent fort avec mon humeur. Je vous assure que si vous me faites la grace de me recevoir parmy vos Disciples, j'écouteray vos Leçons avec assiduité, & observeray toutes vos Maximes. Cependant si ce n'est point estre témeraire que de donner son avis sur le nom de vostre Secte, avant qu'on y soit receu, je pense que celuy des Immortels seroit convenable

nable à vostre idée, & que vostre Devise ayant pour corps la fleur de ce nom , & pour ame ces mots , à l'épreuve des temps , feroit receuë de tout le monde raisonnable. Car enfin , Madame , il faut laisser les Sots dans leurs folises. Ils ne s'en defcroient pas pour tout ce qu'on leur diroit. Nous ne parlons que des Sages,mais de ces Sages sans severité , de ces Scavans sans présomption , de ces Juges sans préoccupation , en un mot de ces Esprits bien reglez , de l'un & de l'autre Sexe. Duy , Madame , sans vous flater , vous relevez infiniment le vostre , que l'injustice , & la jalousie des Hommes insensez s'efforce encor aujord'huy d'abattre , mais fort inutilement. Car sans citer icy les Muses , les Sybiles , les Prestresses , les Vestales , les Amazones , les Graces , & les Vertus , qui prennent leurs noms ,

noms, leurs habits, & leurs mande-
res des Femmes (comme on le voit
parmy les Divinites du Paganisme) il suffit de dire à vôtre avantage, que
si elles gouvernoient des Empires, si
elles faisoient des Loix, si elles prési-
doient aux Conseils, si elles condui-
soient des Armées, si elles professoient
les beaux Arts, comme elles ont fait
autrefois, nous verrions une infinité
d'Héroïnes, & particulierement en
France, qui effaceroient, ou du moins
qui égaleroient les Hommes illustres
en toutes ces choses. Ah, Madame,
que ceux qui feront vos Disciples,
auront à juste titre ce beau surnom,
aussi-bien que celuy d'Immortels, in-
séparable de l'autre ! Je ne crains
point de te dire hautement. Je sou-
haite avec passion l'honneur d'estre
de vôtre nouvelle Secte; & comme la
brigue ne sçauroit avoir d'accès au-
pres de vous, je m'expose à un refus.

Cepen

Cependant je vous envoie mon Portrait au naturel. Vous pouvez juger par luy s'il doit estre receu. Au reste, Madame, je vous avoie de bonne foy que si je n'ay pas expliqué tous mes défauts, j'ay aussi un peu diminué de mes bonnes qualitez. Comme la prudence en est une , elle m'engage à vous cacher à present mon nom, pour m'épargner la honte & la raillerie que me causeroit un refus ouvert. Mercure, ou la Renommée, vous apprendront bientost qui je suis, si sur ce Portrait vous me croyez digne de l'honneur où je prétens,

LE PEINTRE DE SOY-MESME.

JE suis officieux sans intérêt, discret sans peine , jaloux sans envie , contrariant sans opiniâtréte , curieux sans imprudence , propre sans affectation , libre sans libertinage , prompt sans me laisser emporter à l'excès

L'excès de la colere , railleur sans
estremédisat, flateur sans fourberie,
laborieux sans contrainte , bon amy,
amant inconstant & commode, froid
aux inconnus , ouvert aux personnes
que je connois, présomptueux par
amusement, mélancolique par tem-
pérament, sage par nature , enjoué
par art , malheureux par la fatalité
de ma destinée , cependant heureux
par imagination, patient par politi-
que, Orateur par hazard, Poète par
caprice, Epicurien par exemple, Au-
theux par complaisance, Approbateur
par raison, Censeur par amitié , Ca-
médien quand il faut, c'est à dire, sé-
rieux, triste, ou gay dans les rencontres,
reconnoissant par justice, liberal par
inclination, bon & civil par habita-
de. Au reste j'ay plus de mémoire que
je n'en voudrois. I'ay mesme plus
d'imagination que de sçavoir, ce qui
fait que je me plains souvent de mon
esprit,

esprit, & jamais de mon cœur, où si j'estoys Stoïcien je placerois l'ame; car sans vanité, je suis tout cœur. Pour l'autre qui est ma Personne, à tout prendre & engros, je parois plus beau que laid, & plaisir davantage de loin que de près; mais heureusement pour moy, vous estimez peu la beauté du corps, & je trouve que vous avez tres-grande raison de ne point faire de cas d'une fleur si passagere. La véritable Philosophie, ou pour mieux dire, vostre Secte, ne doit s'astacher qu'à la beauté de l'esprit. J'oserois ajouter pour dernier trait à mon Tableau, que je parle mieux que je n'écris, & que je suis plus aimé des neuf Sœurs que des Grâces. Enfin Madame, je le serois des unes & des autres, si j'avois l'avantage de vous plaire, & si vous me faisez l'honneur de m'admettre dans vostre Académie, pour y apprendre le secret

secret d'estre au dessus des caprices de la fortune , de l'envie , & de la médisance , & le bel art de vivre en repos , éloigné des contraintes , que l'erreur & la coutume ont établies dans le monde , qui est la fin de votre Secte incomparable , & celle que je recherche avec empressement . Si vous m'honorez d'une réponse , je l'attendraay par le Mercure Galant .

A Paris ce 18. Aoüst 1691.

Un Bouquet , envoyé à une Belle le jour de sa Feste , a donné occasion aux Vers que vous allez voir . Une Boëte à mouches luy fut portée dans une Corbeille , avec un petit Miroir de vermeil doré . Cette Devise se trouva gravée sur la Boëte , *Se rejoindre ou mourir* , & cette autre sur le Miroir , *La douceur m'attire* . Il n'est pas difficile de diviner quel estoit

le

le corps de ces deux Devises , qui
sont fort connuës dans le monde.
Le Laquais qui apporta le Pré-
sent , dit qu'il estoit envoyé de la
part de trois Personnes des meil-
leurs Amis de cette Belle. C'est là-
dessus qu'on a fait ces Vers.
Voyez si l'Autheur vous en pa-
roistra sincere.

*T*rois Amans , me dit-on , vous
ont avec chaleur
Envoyé des Présents ; l'un veut par
la douceur.

*V*ous attirer à luy ; l'autre veut se
rejoindre ;

*D*e l'autre je ne sçay si la demande
est moindre ,

*M*ais a présent , Iris , en les obser-
vant tous ,

*I*l trouve que tous trois s'aiment
autant que vous .

*P*our moy , sans m'avouer d'une
vainemanie , *I*l

Je mesure mon vol à mon petit gendre ;

Et plus sage qu'eux trois, je me connais si bien,

Que je vous offre tout & ne demande rien.

Mille incidents singuliers nous font tous les jours connoître ce que peut l'amour, quand il entreprend de réussir ; mais je doute fort qu'il ait jamais rien causé de si surprenant que l'Avanture dont je vay vous faire part. Un Cavalier jeune & riche, & qui quelques affaires avoient appellé dans une des plus considérables Villes du Royaume, s'y promenant un soir dans un Lieu public avec une Dame de ses Parentes, jeta les yeux d'assez loin sur trois Personnes fort propres, qui venoient à leur rencontre, & qui en

en passant, s'arresterent un moment pour demander à la Dame ce qu'elle avoit fait depuis quelques jours. L'une de ces trois estoit une Brune de fort belle taille, ayant le teint vif, des yeux noirs tout pleins de feu, la bouche petite, les dents d'une blancheur surprenante, & je ne scay quoy de si riant dans tout le visage, que les plus indiferens s'en seroient laisse charmer. La Dame, qui estoit de ses Amies, la congratula sur son brillant, & lui dit qu'on voyoit bien que l'Amour lui-mesme prenoit soin de sa beauté. La Belle répondit avec esprit; & apres l'adieu, le Cavalier qui l'avoit fort observée, demanda qui elle estoit. Il apprit de sa Parente, qu'elle devoit épouser dans fort peu de jours un Gentil homme de la

Aout 1681.

G

mesme Ville , qui ayant passé dix ou douze années en Languedoc , où il avoit eu différens Emplois , estoit de retour depuis quelque temps : qu'elle avoit de la naissance , du bien médiocrement , mais beaucoup d'honnêteté , & un agrément d'humeur qui surpassoit tous ses autres charmes . Un quart d'heure apres , les mêmes Personnes parurent encor . On fit avec elles une seconde conversation : & le Cavalier , sans sçavoir pourquoi , pria sa Parente en la quittant , de le mener chez la Belle . Là Partie se fit le lendemain . Il vit cette charmante Personne , & le tour aisément de son esprit luy plut tellement , qu'il sentit un trouble dont sa raison n'eut point maîtresse . C'estoit un Gentil homme bien fait , qui au sortir de l'Academie avoit pris em-

ploy quand Sa Majesté déclara la guerre aux Hollandois ; & qui depuis ce temps-là n'avoit eu de passion que pour la gloire. La Paix qui le mettoit en état d'estre sensible à l'amour , luy avoit déjà inspiré quelque pensée de faire un choix qui le satisfist. Ainsi voyant dans la Belle mille qualitez touchantes , il envia malgré luy le bon-heur de son Amant. Si les choses n'eussent pas été si avancées , il auroit pû se flater d'obtenir la préférence.Son bien , l'ancienne noblesse de sa Maison , & le mérite particulier de sa Personne , avoient de quoy le faire écouter par tout:mais il ne restoit presque plus de temps jusqu'au jour du Mariage : & ce qui fit son plus grand chagrin , l'Amant de la Belle ayant paru , il vit entr'eux de si tendres marques de

G ij

148. M E R C U R E
correspondance , qu'il desespéra
de pouvoir gagner un cœur que
l'amour avoit touché. Cependant
il fut si fort possédé de sa passion
naissante , qu'il ne put souffrir le
bon-heur de son Rival. Il résolut
d'y apporter quelque obstacle , &
en cherchant les moyens d'y réu-
fîr , il se souvint du séjour que ce
trop heureux Amant avoit fait en
Languedoc. C'estoit assez pour
faire trouver de la vray-semblan-
ce dans ce qu'il imagina. Il écri-
vit un Billet sans nom , & l'envoya
par un inconnu chez le Père de
Ja Belle. Ce Billet portoit qu'on
se croyoit obligé de l'avertir que
celuy qu'il choisîssoit pour son
Gendre estoit marié secrètement
à Toulouse , & qu'il luy seroit aisé
de le découvrir , s'il prenoit du
temps pour s'en informer. L'A-
mant qui vit le Billet , protesta
avec

avec raison que c'estoit une imposture, & il le fit avec des sermens si persuasifs, qu'on n'auroit peut-être pas diferé son mariage, si le lendemain on n'eust reçeu deux autres Billers qui marquoient la même chose. Ces avis réitèrent mirent le Beaupere en inquietude. Ils pouvoient estre l'effet d'une jalousie secrète, mais la prudence vouloit qu'il ne les negligeast pas. Il consulta ses Amis, & pour n'avoir rien à se reprocher, il voulut attendre à faire la Nōce qu'il fust éclaircy de la vérité. La chose estoit juste, & quelque chagrin qu'en reçeût l'Amant, il fut obligé d'y consentir. Cōme il n'avoit point à craindre qu'on pust prouver ce qui n'estoit pas, les assurances d'Amour que luy donnoit tous les jours la Belle, le consoloient du

retardement. Le Cavalier , feignant d'entrer dans ses intérêsts, vint enfin à bout de s'insinuer dans son esprit. Il le plaignoit de la calomnie , & l'accompagnant quelquefois chez sa Maîtresse , il montroit tant de chaleur à soutenir son party , que la Belle mesme l'en estima davantage. Il estoit reçeu cōme Amy de son Amant : & s'il cherchoit à luy plaisir par l'agrément qu'il donnoit à la conversation , il se gardoit bien de luy rien dire qui pust faire découvrir les sentimens de son cœur. Il ne laisseoit pas de travailler en secret pour luy. Son Valet de Chambre , Confident de son amour , avoit pratiqué une Femme fort bien faite , qui estant née à Toulouse , pouvoit le servir utilement. Il l'estoit allé chercher à vingt lieues de là , & l'avoit si bien

bien instruite ; qu'il ne restoit plus qu'à la faire agir. Elle estoit hardie, avoit de l'esprit, & l'argent qu'on luy donnoit accommodant ses affaires, on peut juger avec quelle ardeur elle s'acquita du rôle qu'elle entreprit de joüer. On luy fit d'abord connoistre l'Amant dont elle devoit se dire la Femme : & quand elle eut bien examiné tous ses traits , elle alla trouver la Belle qu'elle entretint en particulier. La trahison de son prétendu Mary , qui les trompoit l'une & l'autre, fournit un ample sujet à la fausse Histoire qu'elle debita. Elle y joignit des circonstances si particulières & si vray-semblables , que la Belle , quoy que prévenuë d'amour, n'y trouva rien de suspect. Je ne vous dis point ce qui se passa alors dans son cœur. Son juste ressentiment

contre un Perside qui vouloit sacrifier sa gloire à sa passion , n'y laissa d'abord entrer que des mouemens de colere & de vengeance. Rien ne luy sembloit assez cruel pour punir un Homme qui avoit si lâchement abusé de sa tendresse : mais en mesme temps qu'elle s'apprestoit à le haïr , elle estoit comme forcée d'écouter encor l'Amour : & si elle s'estimoit heureuse que les Billets qu'õ avoit reçus eussent retardé son Mariage, la rupture qu'elle voyoit nécessaire , ne laissoit pas de la chagriner. Tandis que toutes les deux se plaignoient de leur malheur, celuy qu'elles en nommoient la cause vint rendre visite à son ordinaire, & entra sans avertir au lieu où elles estoient. La Belle éclata en le voyant. Il écouta ses reproches , & n'y pouvant rien comprendre , il resta presque im-

mobile, sans faire autre chose que la regarder. La Languedocienne voulant profiter de sa surprise, luy dit que son desordre nel'étonnoit point, & que la trouvant où il ne l'attendoit pas, il avoit sujet de demeurer interdit. Ces paroles le mettant dans un nouvel embarras, il demanda qui estoit la Dame, & ce fut alors qu'elle commença la Scene qu'on luy avoit fait étudier. Elle la joüa d'une maniere admirable, & les plaintes qu'elle fit, furent si touchantes, qu'elle eust convaincu les plus incredules, de la perfidie qu'elle suposoit. L'Amant qui ne l'avoit jamais veue, luy parla d'abord sans s'emporter ; mais l'effronterie qu'elle eut de luy soutenir qu'elle estoit sa Femme, ne luy laissa plus garder aucunes mesures. Il la traita d'insensée, &

plus il offrit de prouver son innocence , moins la Belle crût qu'il fust innocent. Son Pere survint pendant tout ce bruit. Il en apprit le sujet, & une Femme venue pour reclamer son Mary apres les avis reçeus d'un Mariage secret, ne le laissa plus douter que ces avis ne fussent sinceres. Il assura la Languedocienne qu'il ne nuirroit point à ses interests , & prit son party contre l'Amant qu'il accabla de reproches d'avoir voulu épouser sa Fille , éstant déjà marié. Vous pouvez vous figurer ce que répondit l'Amant. Comme l'innocence donne de la fermeté , il se plaignit de ce qu'on pouvoit le croire capable d'une lâcheté si criminelle ; & regardant l'Inconnue qui continuoit à l'appeler son Mary , il la menaça des peines dont son impudence

la

la rendoit digne. Elle n'en fut point déconcertée. Au contraire faisant couler à propos des larmes , elle se jeta à ses pieds , & le conjura par le tendre amour qu'il avoit eu autrefois pour elle, de ne la point obliger à recourir contre luy à des voyes fâcheuses. Apres la dure réponse que luy attira cette priere , elle sortit en disant que puis qu'il vouloit la voir éclater , elle alloit rendre sa honte publique. Ses pleurs ayant achevé de persuader le Beau-pere & la Maîtresse , aucun des deux ne voulut plus écouter l'Amant. Le premier luy défendit sa Maison , & réitera cette défence bien plus fortement le lendemain , quand on luy signifia celle d'achever le Mariage. C'est ce que portoit une Sentence de l'Official , qui en même temps avoit permis

permis à la Dame de faire venir ses Témoins de Languedoc. Ces procédures, quoy que surprenantes, alarmèrent peu l'Amant. La vérité est si forte, qu'il ne craignait point que l'imposture en pût triompher ; mais ce qui le mit au desespoir, ce fut de se voir banny de chez sa Maitresse. S'il la suivoit quelquefois quand elle alloit à l'Eglise, elle estoit si prévenüe de la noirceur de son crime, qu'elle refusoit de luy parler. Plein de ce chagrin, & cherchant la solitude, il resolut d'aller passer quelques jours à une Maison de campagne qu'il avoit à quatre lieues de la Ville, en attendant les Témoins qu'on luy devoit confronter. Le Cavalier à qui il fit part de ce dessein, comme à un Amy qui le voyoit tres-souvent, trouva cette occasion fort favorable.

ble pour venir à bout de son entreprise. Il donna ses ordres, & les fit executer si heureusement, qu'on ne sçeut rien de ce qui fut fait. L'Amant approchoit du lieu où il esperoit soulager ses déplaisirs, lors que traversant un petit Bois, il vit tout à coup six Hommes masquez qui vinrent à luy, & qui l'arrestèrent. Il les prit pour des Voleurs, & le nombre luy ostant les moyens de se défendre, il crût qu'il en seroit quite pour donner sa Bource, mais ce n'estoit pas ce qu'on vouloit. On le fit descendre de cheval, & apres luy avoir dit qu'on ne faisoit rien qui ne dût tourner à son avantage, on le mena à cent pas de là, où il trouva un Carrosse à six chevaux. On le fit entrer dedans. Trois des six Hommes masquez, dont l'un luy banda les yeux, prirent

158 MERCURE
rent place auprès de luy , & les
trois autres servirent d'escorte.
On marcha toute la nuit , & le
jour estoit déjà assez avancé ,
quand il s'apperçeut que le Car-
rosse passoit sur une maniere de
Pont-levis. On l'en fit descendre
un moment apres , & il fut con-
duit dans une Chambre fort pro-
pre , où deux Hommes destinez
à le servir , luy offrirent son Ban-
deau. La beauté du lieu , & la bon-
ne chere qu'on luy fit , furent in-
capables de le consoler. Il deman-
doit à toute heure ce qu'on pre-
tendoit de luy , & enfin on luy
donna ce Billet d'une écriture de
Femme.

*L'amour que j'ay pris pour vous
n'a pu souffrir vostre Mariage.
Vous en pouvez connoître la force
par tout ce qu'il m'a fait faire pour
empêcher*

empescher qu'il ne s'achevast. La Languedocienne estoit un personnage trop fort pour le pouvoir soutenir long-temps. Dispensez-moy de vous apprendre mon nom, jusqu'à ce que vostre cœur se soit consulté pour moy. Je suis plus belle que laide, assez jeune encor pour plaire à beaucoup de Gens ; & pour vous faire oublier les ennuis que je vous cause, j'ay cent mille écus dont il ne tiendra qu'à vous que vous ne soyez le maistre. Si cela vous accommode, vous me connoistrez quand il vous plaira.

Cette bizarre avanture luy fit prendre patience. Il répondit qu'on pouvoit le renvoyer dès ce moment, puis qu'il n'aimeroit jamais que la Personne qu'on prétendoit luy faire trahir ; mais sa déclaration ne le remit point en liberté. Cependant comme on ne

put

pût découvrir ce qu'il estoit devenu , on ne douta point qu'il n'eust pris la fuite. Ce fut la conviction de son Mariage avec la Languedocienne. Aussi dit-elle par tout qu'elle n'avoit plus besoin de faire ouir des Témoins. Elle demeura encor un mois feignant toujours de l'attendre , & s'en retourna fort satisfaite des Présens du Cavalier. Il n'avoit rien oublié pendat tout ce temps de ce qui pouvoit contribuer à luy acquerir le cœur de la Belle. Il avoit rendu des soins , marqué de fort grandes complaisances ; & quand il l'eut veue tout à fait persuadée que son Amant estoit marié , il demanda à remplir sa place , & n'eut pas de peine à l'obtenir. Le Mariage se fit avec l'applaudissement de toute la Ville , & jamais Amans ne furent si satisfait.

tisfaits. La Belle avoit tant de lieu d'oublier celuy qui avoit causé sa premiere passion, que le Cavalier ne s'apperçeut point qu'elle eust eu pour luy que de l'estime. Comme il luy parut qu'il seroit suspect s'il le faisoit délivrer trop tost , il le laissa encor prisonnier plus de deux mois , apres lesquels il le fit remettre dans le mesme lieu où on l'avoit pris. On obser-va pour cela les ceremonies de l'enlevement , & il y fut ramené sans qu'il pust sçavoir d'où il re-venoit. Les cent mille ecus qu'on l'avoit cent fois pressé d'accepter luy avoient fait croire qu'il estoit aimé de quelque Folle dont tout le merite estoit en argent : & le refus qu'il en avoit fait estant une forte preuve de son amour, il es-peroit en tirer de grands avantages, quand on luy apprit que sa Maîtresse

Maîtresse estoit mariée. Il courut chez elle tout desesperé, & on l'y reçeut si froidement , que ce fut pour luy un nouveau supplice. Il eut beau dire qu'il s'estoit toujors conservé pour elle. On luy répondit que pour son honneur il devoit continuer à nier son Marriage , qu'il n'avoit paru que lors que les choses n'estoient plus au mesme état , & que sa fuite avoit trop fait voir que les Témoins de Toulouse n'eussent rien dit à son avantage. Le Cavalier qui pour s'empescher d'estre soupçonné, vouloit paroistre toujors de ses Amis , s'excusoit aupres de luy sur cette fuite apparente,& quand il parloit de sa prison , on donnoit le nom de Fable à cette Avanture , sans que personne pust croire ce qu'il contoit de l'enlevement. Il demanda que l'on fist paroistre la

la Languedocienne , & que ces
Témoins luy fussent produits.
Tout cela ne persuada rien da-
vantage. On n'avoit plus d'inté-
rest à éclaircir cette affaire , &
les poursuites cessées ne faisoient
pas voir qu'il ne fust point marié.
Ses meilleurs Amis ne sçavoient
eux mesmes que s'imaginer des
sermens qu'il leur faisoit , tant
les apparences luy estoient con-
traires. Jamais Homme n'eut tant
de lieu de se plaindre de sa mal-
heureuse destinée. Il souffroit
dans les deux choses qui luy
pouvoient estre les plus sensibles;
& si la perte de sa Maistresse ren-
doit son amour incontestable , sa
glorie estoit outragée au dernièr
point par l'injuste croyance qu'on
avoit qu'il fust de mauvaise foy.
Cet accablement luy donna un
tel dégouist pour le monde , qu'il
resolut

resolut de l'abandonner. Il demanda à estre reçeu dans un Convent des plus Réformez , & par un nouveau mal-heur , il vit ses dessins renversez encor de ce costé-là. On luy dit qu'on vouloit croire que la Dame qui l'estoit venuë poursuivre , auroit peine à justifier son Mariage ; mais qu'apres ce qui estoit arrivé , il ne pouvoit disposer de sa personne , qu'il n'eust fait lever l'opposition qu'elle avoit formée. Rien ne luy parut si cruel que ce refus. Il n'avoit à esperer aucun bon-heur dans le monde , & il se trouvoit dans l'impossibilité d'y renoncer. Chagrin , abattu , & n'ayant l'esprit remply que de ses mal-heurs , il se préparoit à un Voyage de Rome , lors qu'il les vit terminez par le même Cavalier qui l'avoit reduit en ce triste

triste état. A peine eut-il été marié six mois, qu'il tomba malade, & si dangereusement, que les Medecins ayant desespéré de sa vie, on fut obligé de l'avertir de mettre ordre à ses affaires. Il fit aussi-tost venir cet Amant infortuné, & devant plusieurs Témoins il déclara ce qu'il avoit fait pour se rendre heureux à son préjudice, conjurant sa Femme de luy redonner toute sa tendresse, & de l'épouser apres sa mort, puis que sa fidelité l'entendoit si digne. Il mourut le lendemain, & laissa l'Amant dans de grandes espérances. Comme il a permission de revoir l'aimable Veuve, on ne doute point que quand le deüil sera expiré, elle ne consente avec plaisir à luy tenir compte de ce que l'amour luy a fait souffrir pour elle.

Jamais

Jamais les grands biens ne sont mieux goustez , que quand nôtre mauvaise fortune nous en a privez long temps. Pour bien connoistre quelle est la douceur de la liberté , il faut avoir éprouvé les rigueurs de l'Esclavage. Les Captifs que les Peres de la Mercy ont rachetez depuis peu, pourroient nous en dire des nouvelles. Les Processions publiques où ils ont paru sur la fin du dernier mois , nous les ont fait voir si contens de leur retour , qu'il estoit facile de juger que le plaisir d'estre libres leur tenoit lieu de la plus haute fortune. Les Peres que la Congrégation de Paris , & les Provinces de Guyenne & de Languedoc , avoient nommez pour aller aux Royaumes de Fez & de Maroc , s'estoient embarc

embarquez à Marseille au mois d'Octobre dernier, avec le Passeport que Sa Majesté leur avoit donné. Ils y arrivèrent apres avoir effuyé beaucoup de dangers , & fait plusieurs pertes , & rachetèrent 78. Esclaves pendant les mois de Fevrier & de Mars, une partie du Roy de Fez dans la Ville de Miguenez , & l'autre partie du Gouverneur de Salé , & de quelques Patrons de la mesme Ville. Ils se rendirent en suite à Toutouan, Ville éloignée de cinquante lieuës de Miguenez , & y rachetèrent encor un fort grand nombre d'Esclaves , du Gouverneur, & des autres Turcs. Le Roy de Fez avoit consenty qu'ils fussent exemts des droits de sortie, eux & les Chrestiens rachetez. Cependant l'Alcaïde, ou Gouverneur de Toutouan , qui est une Ville

Ville maritime , située auprès du Détroit de Gibraltar, dans le voisinage de Ceute & de Tanger, fit emprisonner ces Peres avec tous ces Mal-heureux , & les contraignit par ses mauvais traitemens de luy payer pour chacun 26.Piastres, ou Patagons, vallant un écu. Apres avoir cedé à la force , ils mirent à la voile le 12. de May, & arriverent bien-tost à la Coste d'Espagne , au Royaume de Grenade , d'où s'estant rendus à la Rade de Marseille le 26. du même mois , apres la quarantaine moderée à quinze jours , ils eurent permission d'entrer dans la Ville , & dans celles de Toulon , & d'Aix Capitale de Provence. Ils firent des Processions dans cette dernière avec beaucoup de solemnité. Monsieur le Cardinal de Grimaldi qui en est Archevêque,

vesque , & Monsieur le Premier President du Parlement de cette Province , furent fort édifiez de voir cette Troupe de zélez Chrétiens rendre mille graces aux Religieux qui leur avoient procuré la liberté. Apres que ce Cardinal leur eut donné sa Benediction , ils allerent tous à Avignon , où ceux qui estoient de Languedoc , de Guyenne ; & de Xaintonge ; prirent la route de leur Province. Les autres furent amenez à Paris , & s'estant rendus aux Jacobins de la Rue S.Jacques , tous les Religieux de l'Ordre de la Mercy allerent les y recevoir , & les conduisirent en l'Eglise de Nostre Dame. Les trois jours suivans , ils ont esté en Procession , accompagnez des Trompetes de la Ville , dans les Eglises de S.Sulpice , de S.Roch , & de S.Paul. On

- Aout 1681.

H

les y reçeut avec beaucoup de
ceremonie. Chacun d'eux tenoit
une Chaîne , dont les bouts
estoiient portez de chaque costé
par des Enfans habillez en An-
ges. Le Pere Alexis du Buc Théa-
tin, les précha dans saint Sulpice;
Monsieur l'Abbé de Labadie , à
saint Roch ; & Monsieur l'Abbé
de Breteville , dans l'Eglise de
saint Paul. Monsieur le Duc de
Chartres les fit entrer au Palais
Royal, lors que la Procession pas-
sa devant la Porte , & Madame
de Guise les fit aussi venir dans
son Hostel. On les mena à Ver-
sailles, où le Pere Vicaire Gene-
ral de la Mercy les presenta à leurs
Majestez. Ils furent servis pen-
dant cinq jours par ce mesme
Pere, par le Commandeur (c'est
à dire Prieur) & par plusieurs
Gentils hommes. Ces Peres doi-
vent

vent encor vingt - deux mille écus, qu'leur ont esté prestez par un Marchand Arménien, qui est venu en leur compagnie de Tou-touān à Marseille , pour recevoir le payement & les interests de cette somme. Il reste dans les Villes de Fez , Maroc , Salé , & Toutouān, un tres-grand nombre d'Esclaves fort mal traitez , & en danger de renier leur Foy , si on les laisse long-temps dans le mal-heureux état où ils se trouvent. Ceux qui se voyent en pouvoir de les secourir par leurs charitez , n'en scauroient faire qui soient si utiles. On doit beaucoup aux Religieux de la Mercy , qui pour les tirer des fers , vont tous les jours exposer leur vie. Aussi peut on dire que leur Institution est une chose qui tient du Miracle. Dans la même nuit S.Raimōd

H ij

MERCURE
de Rochefort, Jacques Roy d'Ar-
ragon, & Pierre Nolasque, Gen-
til-homme François, qui vivant
très-saintement prit le premier
l'Habit de cet Ordre, crurent voir
la Vierge en songe, & furent tous
trois inspirés de l'établir. Le Roy
ayant raconté le lendemain l'ap-
parition qu'il avoit euë, fut fort
surpris quand les deux autres luy
dirent qu'ils en avoient eu une
semblable. Ce rapport de songes
ne le laissa point douter que Dieu
ne voulust qu'il instituast cet Or-
dre. Il fit venir aussi-tost l'Evesque
de Barcelone, assembla son Con-
seil, la Noblesse, & les Princi-
paux de la Ville, & toutes choses
ayant été préparées pour le fon-
der, il le fonda en effet le 10.
d'Aoust jour de S. Laurent, l'an
1218. sous le Nom & Invocation
de Nostre Dame de la Mercy,
Redem

Rédemption des Captifs. La Reine sa Mere fut surnommée Marie la Sainte. Elle estoit Fille & Heritiere du Comte de Montpellier , & ses larmes obtinrent du Ciel ce Fils qui est mort en odeur de Santeté. Il ne faut pas s'étonner s'il mena une vie toute exemplaire. Nous ne lissons point d'Histoires qui ne fassent foy , que tous les Enfans donnez de Dieu aux prieres de leurs Mères, se sont toujours distinguez par leur pieté & par leur valeur. Si vous aviez déjà sçeu que ce Jacques d'Arragon a été l'Instituteur de l'Ordre de la Mercy , vous ne pouvez ignorer que c'est un Ordre de Chevalerie. Les Roys & les Princes Souverains , n'en ont jamais étably que de Militaires , & d'ailleurs celuy-cy a une fonction externe , qui est de rache-

H iij

ter les Captifs, en faveur des-
quels il est nommé Ordre Mil-
itaire, & de Chevalerie. Aussi lors
qu'il fut institué, on fit deux for-
tes de Religieux. Les uns furent
appellez Chevaliers Laïques, &
les autres Chevaliers Prestres ;
ceux-cy pour les exercices de la
vie active, & ceux-là pour s'at-
tacher à la vie contemplative.
Il est aisé de juger que le nom-
bre des Religieux Prestres estoit
aussi grand que celuy des Freres
Seculiers , puis qu'autrement il
n'eust pas été en leur pouvoir
de s'acquiter du service. L'Ordre
ayant été ainsi divisé dans son
origine en Freres ou Chevaliers
Laïques , & en Freres ou Che-
valiers Prestres , ils partagerent
entr'eux les Offices & les Char-
ges , suivant la conformité qu'el-
les avoient avec leur condition;
mais

mais comme le temps change toutes choses , ils ne conservèrent des Freres Laïques que pendant un siecle , ou peu d'années davantage . On ne doit pas conclure de là que l'Ordre de la Mercy n'est plus Militaire . C'est un Titre d'honneur qui ne luy peut estre contesté , non seulement pour avoir été institué tel ; mais parce que l'exercice en faveur duquel il a merité qu'on l'appellaist Ordre Militaire , qui est la Redemption des Captifs , luy demeure encor , & qu'il en est en possession depuis plus de quatre cens soixante ans , pendant lesquels il n'a jamais discontinué de faire les fonctions pour lesquelles le Roy d'Arragon l'a étably ; & c'est par cette raison qu'encor aujourd'huy dans chaque Convent de cet Ordre , on

176 MERCURE
donne au Prieur le titre de Commandeur. Plusieurs Autheurs ont parlé de cette Chevalerie. Arnoul Ruion , Livre 1. Chap.86. de son Arbre de Vie , dit : *Apres les Chevaliers d'Alcantara viennent ceux de la Mercy ; & dans un autre endroit de ce mesme Livre ; Frere S.Raimond Nonnant, Chevalier de l'Ordre de la Mercy de la Redemption des Captifs , fut fait Cardinal du titre de S.Eustache, par Gregoire IX. Monsieur du Béloy, Avocat General au Parlemēt de Toulouse, en son Livre de l'Institution de la Chevalerie Chapi- tre 18 apres avoir rapporté tout ce qui regarde la fonction de cet Ordre, ajoute ces mots , Les Chevaliers de l'Ordre de la Mercy ont fait de tres grands services à la Chrestienté, & ont laissé des exemples admirables de leur charité.*

Plusieurs

Plusieurs Papes leur ont accordé des Privileges fort considerables, & Gregoire IX. Clement VIII. Calixte III. & Paul V. ont tous reconnu que le dessein de leur établissement avoit été inspiré de Dieu. Outre les Vœux ordinaires d'obédience, de pauvreté, & de chasteté , ils en font un quatrième , qui est de se donner eux-mesmes pour racheter un Captif, en qui ils connoistroient assez de foiblesse pour renier sa Foy , si on le laissoit Esclave ; & cela , lors que les deniers ne suffisent pas pour tirer des Fers tous ceux qu'ils y trouvent. Les Religieux qui demeurent en otage sont souvent maltraitez, & quelquefois mesme ils endurent le Martyre , quand les accidens ou les Naufrages empeschent l'argent d'arriver à jour nommé.

H v

On les fait passer alors pour des trompeurs, & des espions, & il n'est point de tourmens qu'on ne leur fasse souffrir. Depuis que cet Ordre a esté fondé, on compte près de trente mille Esclaves rachetez par les Peres de la Mercy François & Espagnols, sans vingt-six Voyages que ces mesmes Peres ont fait inutilement, par le mal-heur qu'ils ont eu d'estre voliez en chemin. C'est un peril que va épargner à beaucoup de Gens l'heureuse commodité du Canal de Languedoc. Monsieur Pech, dont vous avez déjà veu un Sonnet, sur ce merveilleux Ouvrage, a fait encor celuy-cy.

AU

AU ROY,

Sur la jonction des Mers.

Grand & fameux Vainqueur,
dont la vertu guerriere
Fait sentir en tous lieux la force de
ton Bras ,
Et qui seul soutenant le poids de tes
Etats ,
Par ta main triomphante en etend
la Frontiere.



L'Ennemy surmonté perd son hu-
meur altiere ,
Tout cede à ta valeur, tout tremble
sous tes pas ,
Et sage en tes Conseils , vaillant
dans tes Combats ,
De prodiges divers tu remplis ta
carriere .

Mainte



Maintenant tu soumets Neptune
à ton pouvoir,
Et rangeant les deux Mers sous un
juste devoir,
Tu joins à l'Ocean l'un & l'autre
Bosphore.



Ondes, qui vous roulez dans ces
nouveaux détroits,
Allez faire sçavoir du Couchant
à l'Aurore,
Que la Terre & la Mer ont reconnu
ses Loix.

Vous vous plaignez que je ne
vous fais plus voir de Medailles.
J'en ay cherché pour vous satis-
faire, & je vous en envoie une
de Monsieur. Il y a plus d'un an
que vous m'en demandez de ce
Prince. La Grenade que vous
trouverez dans le Revers, fait
du

du bruit depuis longtemps, & cha-
cun sçait qu'on dit d'elle, *Alter post
fulmina terror.* La Grenade est le
plus redoutable Foudre de guerre
apres le Canon, Comme Monsieur
est le premier qu'on doit craindre,
& respecter apres le Roy; si sa Naïf-
fance luy donne cet avantage, la
fermeté de son cœur ne le distin-
gue pas moins parmy les plus vail-
lans Capitaines. La Bataille de
Cassel en peut faire foy. On sçait
quelle fut sa résolution à l'entre-
prendre, & avec quelle présence
d'esprit il donna toujours l'exem-
ple dans cet important Combat.
On luy voyoit aussi peu d'émotion,
que si chaque mois de sa vie eust
été marqué par une Bataille. Il
regardoit le péril sans le moindre
étonnement; & son intrépidité
animant tous les Soldats, faisoit
avancer les plus timides.

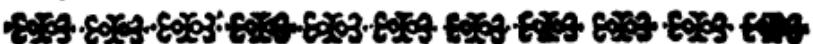
La

La pieté de ce Prince n'est pas moins considérable que ses autres qualitez. Il la fit encor paroistre le Vendredi 15. de ce mois , Feste de l'Assomption, dans l'Eglise des Carnies des Basses-Loges , pres Fontainebleau. Apres y avoir fait ses devotions, il entendit la Grand, Messe chantée par les Religieux. Le lendemain. Feste de S, Roch , la Reyne assista au Salut dans le mesme Lieu. Ce n'estoit autrefois qu'une Chapelle , que la feuë Reyne Mere avoit choisie , pour y faire ses devotions ordinaires , quand Sa Majesté estoit à Fontainebleau ; & le Roy voulant seconder les pieuses intentions de cette Princesse , fit bâtir l'Eglise des Basses - Loges en 1661. pour rendre graces à Dieu de l'heureuse naissance de Monseigneur le Dauphin. Ces Bas-
ses-

ses Loges ne sont qu'un Hospice dépendant du Convent des Carmes des Billettes de Paris, qui sont de la Province nommée de Touraine, & d'une Réforme particulière, distincte des autres Province des Carmes, par des Constitutions Apostoliques, & par des Lettres Patentées du Roy. Cette Réforme a commencé environ dix-huit ans après la mort de Sainte Thérèse, dans le Convent des Carmes de Rennes.

Je n'ay point été trompé dans l'espérance que j'avois euë qu'on voudroit bien me faire la grâce de continuer à me faire part des Nouvelles d'Angleterre. La mesme Personne qui s'estant trouvée présente à l'Exécution de l'Archevesque d'Armagh, & de Fits-Harris, m'en a écrit si exacte

184 · MERCURE
exactement les circonstances , a
eu le soin de m'apprendre ce qui
s'est passé depuis ce temps-là.
Voicy sa Lettre.



A Londres ce 12. Aoust 1681.

J E vous ay déjà dit en vous en-
voyant mes premiers Mémoires,
que je me servirois du Stile nouveau,
c'est à dire du Calendrier Fran-
çois. Vous vous en souviendrez , s'il
vous plaist , afin que je n'aye plus à
vous avertir de la même chose. Je
ne vous diray point présentement
d'où vient la différence des dates de
ce Royaume , réservant cela , lors
que je vous parleray des diverses
Religions qui y sont tolerées , &
qu'on y exerce publiquement , de
leurs maximes , & des différentes
cerémonies qui s'observent dans
les

les unes & dans les autres. Je m'attacheray seulement à la suite de l'affaire de Fits - Harris , qui fut jugé comme vous sçavez , le Jeudy 19. Juindernier. Comme dans l'instruction de son Procés , & lors qu'il comparut aux Assises, on avançâ que Mylord Houvard estoit l'Auteur du Libelle contre le Roy , Sa Majesté l'ayant sçeu, jugea à propos de le faire arrêter. Elle en donna l'ordre , & le Samedy 21. du mesme mois, sur les deux heures, un Messager du Banc du Roy l'ayant montré au Mylord qu'il alla trouver chez luy , le conduisit à la Tour , accompagné de quelques Gardes à pied du Roy , & en laissa un qui doit le garder à veue. C'est ce qui se pratique toujours à l'égard de ceux qu'on mene à la Tour. Le Garde est payé aux despens du Prisonnier , & chacun des Prisonniers a un petit Logis

gis à part, où ses Domestiques ont libre entrée. On tient que le crime de Mylord Houvard n'est autre que d'estre Autheur du Libelle pour lequel Fits-Harris a été executé. Cette accusation s'examinera dans la suite, & peut-être avec que l'affaire de Mylord Shaftsbury, où découvrira ce Plot ou Conspiracy dont on parle depuis si longtemps. Je vous en promets l'Histoire entiere dans l'autre mois. Je vous diray cependant que l'exécution de Fits-Harris s'estant faite le Vendredi 11. de Juillet, le Roy qui estoit alors à Windsor, n'en eut pas plutoſt appris la nouvelle, qu'il donna ses ordres pour que ses Carrosses &c. Gardes fussent prests le lendemain Samedy à trois heures du matin, pour aller à Hamptoncourt, autre Maison de plaisirne qu'il a sur le bord de la Tamise, entre Londres & Windsor. Cela n'estoit point extraor-

extraordinaire, Sa Majesté faisant souvent de pareils voyages, & à de semblables heures. Tous les Jeudis mesme, Elle y vient tenir Conseil. Il est vray que quand il faut prendre le chemin d'Hamptoncourt, & quiter celuy de Londres, le Roy fit continuer sa route, & on connut qu'effectivement il alloit à Vuitheal. Il y arriva le matin sur les six heures, & apres avoir fait venir Mylord Chancelier, & appeller son Conseil qui s'assembla aussitost, il envoya un Messager & un Garde, pour luy amer Mylord Shafisbury. Vous observerez que ce Mylord fut fait Secrétaire d'Etat de Cromvvel, dont il estoit Créature, dans les Révolutions de ce Royaume. Le Roy dans son rétablissement crût qu'il devoit le gagner, parce qu'il estoit fort aimé des Peuples, & qu'il en scavoit le fort & le foible. Ce fut pour cela qu'il le fit

fit Mylord, qui est une tres-grande qualité. Il a été fort longtemps de son Conseil, & Sa Majesté ayant eu ses raisons pour l'en exclure, on croit que regardant cette exclusion comme une injure, il a voulu s'en venger, en se rendant Chef des Presbytériens, & des Parlementaires, & que dans la pensée de soulever encor les Peuples contre leur Roy, il est l'Autheur des defordres des deux derniers Parlements. C'est ce que porte les Chefs d'accusation que vous allez voir. Le Messager & le Garde étant entrez dans sa Chambre, le trouverent encor couché, & lui dirent qu'ils avoient ordre de le mener au Conseil. Il répondit à cela, qu'il sçavoit bien que le Roy ne pouvoit se passer de sa présence, & commanda aussitôt qu'on lui tins prest un Carrrosse. Quand il fut sorti de sa Chambre

Chambre, un autre Messager y scella deux Cassettes, qui furent en suite apportées au Roy. Sa Majesté le voyant, luy dit. Mylord que j'ay fait, (c'est ainsi que le Roy parle aux Milords, parce que Milord veut dire Monseigneur,) je m'estois toujours imaginé que vous m'estiez un bon Serviteur & un fidèle Sujet ; cependant vostre conduite & vos actions ne répondent point aux sentimens que j'ay eus de vous. Tant de Gens m'assurent qu'elles sont entierement contre mon service, que j'ay été forcé de vous envoyer querir, afin d'en connoistre la vérité.
Apres qu'il eut répondu pour se défendre, le Conseil ayant été asssemblé, on l'interrogea devant le Roy sur les Crimes suivans.

D'avoir été l'Autheur & l'Inventeur de l'exclusion de Monsieur le Duc d'York.

Qu'il falloit que le Roy signast que d'oresnavant les Gouverneurs des Villes, Citadelles, & Forts, les Généraux, Lieutenans Généraux, Capitaines, & autres Officiers d'Armée, tant, sur mer que sur terre, seroient nommez par le Parlement.

Que tous les payemens des Apointements & Gages desdits Gouverneurs & Officiers, seroient faits par des Trésoriers nommez aussi par le Parlement, entre les mains desquels le Roy seroit obligé de mettre les sommes nécessaires, ou qu'elles seroient prises sur ses Revenus par lesdits Trésoriers, qui en donneroient Quittance aux Receveurs des Droits de Sa Majesté.

Qu'en cas que le Roy ne voulust pas signer ces Articles, il falloit se saisir de sa Personne.

D'avoir

D'avoir suscité des Témoins,& de les avoir payez pour déposer faux contre le feu Vicomte de Stafford, executé depuis quelques mois à Londres, pour estre Catholique Romain.

Ces Crimes, dont il y avoit des preuves très fortes, parurent d'une si grande importance au Roy & à son Conseil, qu'apres l'Interrogatoire de ce Milord, le Roy lui dit qu'il falloit aller à la Tour, afin qu'on pust l'éclaircir de toutes ces choses. Il fut conduit par eau, & l'on remarqua qu'on l'y fit entrer par la Porte de fer. C'est la Porte par laquelle ont accoutumé d'entrer les grands Criminels, contre qui les preuves sont extraordinairement fortes, & pour lesquels il y a peu d'espérance de salut. On ne doute point qu'on ne découvre l'origine & les Authentrs de l'Histoire de la Conspiration

piration qui a fait tant de bruit,
& qui sont ceux qui ont assassiné le
Chevalier Godfrey Juge à Paix. Si-
tost que l'on sçeut que Milord
Shaftsburi estoit arresté, les Qua-
tre vingts s'assemblerent chez Mi-
lord Maire, & resolurent qu'on fe-
roit une Adresse au Roi & à son
Conseil, pour justifier la conduite de
ce nouveau Prisonnier : Qu'en cas
que le Roi ne voulust pas ordonner
sa liberté, on donneroit Caution de
le presenter aux premières assises,
pour cent mille Pièces, qui sont qua-
tre cens mille écus monnoye de Fran-
ce ; & que Milord Maire iroit lui-
même le Jeudi suivant à Ham-
ptoncourt, au Conseil, afin de faire
accepter cette Caution. La chose
n'eut pas le succès que l'on avoit
attendu, parce que Milord Maire
ayant fait demander l'entrée au
Conseil par un Messager, le Roi in-
formé

formé du motif de sa venue, lui envoia l'ordre de s'en retourner; & sur ce qu'il insistoit, il lui fit dire par son Chancelier, que l'Affaire de Shaftsbury estoit de conséquence; que ce n'estoit ny à luy, ny à ses Peuples, de s'en mesler; qu'à son égard il eust à maintenir la Ville de Londres dans son devoir, & dans l'obéissance qu'elle devoit à son Souverain; sinon , qu'il scavoit punir ses Peuples, & qu'il leur seroit bon Roy , s'ils luy estoient bons & fidèles Sujets. Milord Maire retourna à Londres porter ces nouvelles aux Quatre-Vingts, qui se divisent en douze. Depuis ce temps là on n'a rien fait touchant Milord Shaftsbury & Milord Howard.

Il faut vous dire à présent ce que c'est que Milord Maire & les Quatre-Vingts. La Charge de Milord Maire n'est qu'une Commission. Les Aoust 1681.

fonctions en sont à peu près pareilles à celles du Prevost des Marchands à Paris. C'est la Ville qui le nomme à la pluralité des voix, & elle choisit toujours un Marchand. Sa Commission ne dure qu'un an. Il a un tres-grand crédit, étant Juge de toute la Ville, & pouvant beaucoup sur l'esprit des Peuples. Chacun a pour lui un respect particulier. S'il monte en Carrosse, il se place dans le fond, & sur le devant sont les Milords Maires des deux années précédentes, qui l'accompagnent par tout. Le Porte-Epée est à la Portiere. L'Epée qu'il tient en sa main, a la poignée enrichie de Diamans, & est dans un Fourreau de Velours rouge, couvert aussi de Diamans par le bout. Vingt-cinq ou trente Officiers de Ville, tous en Robe, suivis de quelques Valets, marchent devant le Carrosse. Il ne sort jamais qu'en

qu'en cet équipage. Il est des occasions où il se montre à cheval, avec une Housse toute couverte de Roses d'or, & qui traîne jusqu'à terre. La Bride & les Etriers sont de Vermeil doré. Il a une Robe longue, qui est presque comme celle des Gens de Robe à Paris & porte au col une Chaîne d'or de plusieurs Chainons. Les deux derniers Milords Maires vont aussi à cheval derrière lui, & ont les mêmes Habits & les mêmes ornemens, à l'exception de la Chaîne d'or. Le Porte-Epée marche à pied, tenant l'Epée à la main, avec le nombre d'Officiers de Ville que j'ay déjà fait connoître. Les Quatre-Vingts sont ce qu'à Paris on appelle Quarteniers & Dixiniers. On les distribue dans chaque Quartier, où ils s'instruisent des volontez de la Ville, & les font savoir aux Douze, qui sont comme les Echevins.

ou Capitouls en France. Ces Douze , & le Mylord Maire , déliberent & résolvent , & ces sortes de délibérations sont tres ponctuellement exécutées. Tous ces Officiers ne durent qu'un an dans ces Dignitez , & apres cela on en élit d'autres au plus grand nombre des voix.

Depuis l'executio du Seigneur Olivier Plunket , Archevesque & Primat Titulaire de toute l'Irlande , non seulement les Catholiques Romains , mais mesme les Protestans , publient hautement son innocence . Ce qui sert beaucoup à la confirmer , c'est qu'un de ses Témoins appellé Duffy , qui avoit été autrefois Religieux de S. François , & qui par libertinage avoit quitté la Religion Romaine , apres avoir non seulement aidé à faire périr ce Prélat par sa déposition , mais voulut étre témoin de sa mort , pour mieux assouvir la rage qui l'animoit

nimoit contreluy, s'en retourna à Dublin, Ville Capitale du Royaume, où étant allé trouver un fuge à Paix , il luy raconta le Jugement & l'Exécution de cet Archevefque, & luy dit en suite, que pour ruiner le Party des Catholiques Romains, il falloit faire mourir le Duc d'Ormond , Viceroy d'Irlande ; qu'on en jetteroit la faute sureux, qu'on feroit par là un Plot comme en Angleterre , & que leur Religion étant abatue, il seroit aisné d'établir par tout la Protestante. Vous develez scavoir qu'il y a beaucoup de Catholiques Romains en ce Royaume, & en Ecosse, qui ont liberté de professer leur Religion. Ce fuge à Paix ayant écouté Duffy, le fit conduire en prison, & donna avis au Viceroy de ce qu'on luy avoit dit. Ce Miserable fut condamné à estre pendu, & lors qu'il se vit attaché à la Potence, il déchargea, mais trop

gard, le Seigneur Plunket, confessant publiquement son faux témoignage. C'est un grand malheur en Angleterre, qu'on n'y fait souffrir aucune peine aux Faux Témoins, & qu'au lieu de les punir, on leur laisse encor la liberté de déposer faux une autre fois. Ce que je dis n'a que trop paru depuis deux ans, à la perte des Catholiques Romains execuz. Dans l'Affaire du Sieur Colmand Secrétaire de la feuë Duchesse d'York, on rapporte que les Jurez disoient aux Témoins qu'ils se contrarioient, & qu'il n'y avoit aucuneraison à leurs dépositions. On prétend qu'ils ont dit la mesme chose, lors qu'on a jugé Vuakeler & les autres jesuites. Cependant ils n'ont pas laissé d'estre execuz, malgré les contrarietez de leurs Témoins, & la connoissance qu'on a euë de la fausseté de leurs témoignages. Je n'avance rien que je ne puisse

pûsse aisément prouver par ces Procès dont j'ay les Mémoires imprimez à Londres en Anglois & en François. I'en coteray les Articles dans l'Histoire que je vous ay promise de la Conspiracy, à laquelle j'ajouteray ce qui se sera passé touchant les deux Mylords & leurs Complices. Je suis vostre, &c.

Vous voyez, Madame, par les circonstances de cette Relation, qu'il ne me peut rien venir de la même part qui ne soit très-curieux. J'ay receu aussi quelques nouvelles d'Ecosse. Vous sçavez que Monsieur le Duc d'York est à Edimbourg, où depuis long-temps on fait de fort grands préparatifs pour l'ouverture d'un Parlement. Elle se fit le septième de ce mois, apres que deux jours auparavant on eut apporté du

I iiii

Chasteau , la Couronne, le Sceptre, & l'Epée Royale. Ces Peuples font fort zélez pour assurer la Succession des Royaumes d'Angleterre, d'Ecosse , & d'Irlande, à qui elle doit appartenir par le droit de leur Naissance. Le Grand Chancelier d'Ecosse , appellé le Duc de Rothes , dont la maladie faisoit reculer ee Parlement , est mort le 6. de ce mois. Le lendemain , jour de l'ouverture , Monsieur le Duc d'York , qui est Duc d'Albanie en ce Païs-là, traita tous les Seigneurs spirituels & temporels , & les Députez des Communes. On avoit dressé trois Tables de cinquante pieds de long , & de cinq de large , dans une longue Galerie. Je n'ay point sceu l'ordre qui fut observé dans ce grand Festin. Je sçay seulement que l'on avoit ordonné

donné 500. Volailles, 200. Canards, 200. Poulets, 50. Oyes, 120. Poulets d'Inde, 240. Lapins, 60. douzaines de Pigeons, 240. Pièces de Gibier de la saison, 60. Cochons de lait, & 12. Bœufs, sans compter les Langues, les Jambons, & tout le reste du Service. Son Altesse Royale mangea seule à une Table placée sous un Dais au bout de la Galerie, & fut servie par les principaux de la Noblesse, chacun faisant sa Charge.

Je vous ay dit bien des fois avec raison, que nous vivons sous un Règne si heureux, que l'on n'a jamais besoin de solliciter les récompenses, & que pour se tenir sûr d'en recevoir, il suffit qu'on ait pu s'en rendre digne. Le Régiment de Dragons dont Monsieur le Chevalier de Tessé vient d'estre pourvu, en est une

preuve. Il estoit Major dans ce-
luy de Monsieur le Comte de
Tessé , son Frere , que vous sçavez
estre Lieutenant de Roy du
Maine , Perche , & Païs de Laval ,
Colonel , & Brigadier General
de Dragons ; & son assiduité
pour le service a toujours esté si
grande , que depuis deux ans
il n'avoit point paru à la Cour.
Cependant , le Roy , qui se plaist
toujours à rendre justice , & qui
connoist les Personnes de mérite
plus par elles mesmes que par
leur visage , ayant sceu que ce
Regiment estoit vacant par la
mort de Monsieur de Bursar ,
s'est souvenu de ce Chevalier. La
Bravoure qui l'a distingué par
tout , est connue de tout le mon-
de , & je ne croy pas que per-
sonne ait oublié la belle action
du Pont de Rheinfeld , où
Mon

Monsieur le Comte de Tessé son Frere , & luy , apres avoir fait des choses dignes d'admiration , furent tous deux blessez dangereusement , & tenus pour morts.

Le Gentilhomme qui se cache sous le nom du Berger fidelle des Accates , continuë à me faire part de ses Ouvrages. Vous les aimez , & je ne veux pas diférer à vous donner le plaisir de voir l'agreable tour qu'il donne à la Satyre , que je vous ay quelquefois entendu faire contre ceux , dont les grands biens acquis par bonheur font tout le merite.

LA

LA CHATE,
METAMORPHOSEE
EN FEMME.

FABLE.

Des agremens de l'esprit,
Les foiblesses du cœur tirent leur
origine.
Vous le verrez dans la Fable qui
suit.

Certain Grec d'assez bonne mine,
Mais fol à plus de vingt carats,
Avoit sans cesse entre ses bras
Une Chate d'humeur badinè,
Et grande mangeuse de Rats.
Il l'aimoit de toute son ame,
Cela parut assez un jour
Que dans l'ardeur de son amour

II

Il pria Iupiter de la changer en
Femme.

Ses vœux eurent l'heureux succès
Que s'estoit proposé sa flâme.

La Chate en un moment fut une
belle Dame,

De vertu peu farouche, & de facile
accès.

Ne croyez pas pourtant que nostre
Maniacle

Le fut jusqu'à perdre le temps
A faire au Dieu de longs remercî-
mens

Sur la faveur d'un si rare miracle.

Il sauta d'abord au cou
De cette Iris de fabrique nouvelle,
Et sans un maudit Rat qui faisoit
sentinelle

A quelques pas de son trou,
Dans ce qu'il sentoit pour elle,
Peut-être eust-il fait le fou;
Mais dès l'instant que la Belle
Qui n'avoit pas apparemment
Autant

*Autant d'ardeur que son Amant,
Eut apperçeu ce Trouble-fête,
Elle fondit sur lui si brusquement,
Qu'il n'eut pas le loisir de songer
seulement
A faire une retraite honnête.*



*Les grands biens & les honneurs,
Ne sçauroient changer les mœurs.
Un Homme que le Sort a tiré de la
bouë
Pour l'élever au plus haut de sa
Rouë,
Fait toujours quelque action
Qui découvre à nos yeux sa basse
extraction.*

Je finis ma Lettre du dernier mois, en vous apprenant que Mr le Comte du Plessis avoit épousé Mademoiselle de la Valliere. Mr le Curé de S. André des Arcs fit la Cerémonie de ce Mariage le Jeudy

Jeudy 30. Juillet, à deux heures apres minuit , dans la Chapelle de l'Hostel de Conty, du consentement de Monsieur le Curé de S. Germain de l'Auxerrois, Paroisse de la Mariée. Vous jugez bien que l'Assemblée fut illustre. Voicy les noms de ceux qui la composoient. Monsieur le Prince & Madame la Princesse de Conty , Cousine-germaine de Mademoiselle de la Valliere ; Madame de S.Remy, sa Grand'mere ; Madame la Duchesse de Duras ; Madame la Duchesse de Noüailles, Marquise de Lavardin ; Monsieur de Bethune , Chevalier des Ordres du Roy ; Monsieur le Chevalier de Beuvron, Capitaine des Gardes de son Altesse Royale ; Monsieur de Choiseüil, Marquis de Praßlin , Lieutenant General des Armées du Roy, & son Lieute

Lieutenant General en Champa-
gne ; Monsieur le Marquis de
Valsemé, Capitaine des Chevaux
Legers de Monsieur , tous deux
Cousins germains du Marié ;
Monsieur Hotteman , Intendant
des Finances de France ; Mon-
sieur de Pertuis , Gouverneur
pour Sa Majesté de la Ville de
Menin en Flandres, & Lieutenant
General de ses Armées , & Mon-
sieur de Valentiné , Contrôleur
General de la Maison du Roy.
Les Mariez estoient dans une fort
grande parure. Avant qu'on allast
à la Chapelle pour cette Cere-
monie , il y avoit eu Comédie,
Musique entre les Actes par des
Voix de l'Opéra , & un grand
Soupé , Monsieur le Prince de
Conty ayant voulu que l'on fist
la Nôce dans son Hostel. Mon-
sieur le Comte du Plessis est celuy
qu'on

qui'on appelloit autrefois le Chevalier. Son nom , & ses qualitez sont , Cesar-Auguste de Choiseüil, Chevalier , Comte du Plessis-Praſlin, Premier Gentil-homme de la Chambre de Son Alteſſe Royale , Lieutenant General des Armées du Roy , & Gouverneur de la Ville de Thoul, & Pays adjacés. Il eſt Fils de feu Mr le Maréchal du Plessis, Duc de Choiseüil, Pair de France , Cadet du Comte de ce meſme nom, mort à la guerre, & Oncle de Mr le Marquis de Choiseüil , qui avoit la moitié de la Charge de Premier Gentil-homme de la Chambre de Monſieur, & qui l'a preſentement toute entiere, ayant traité de l'autre moitié avec Mr le Comte du Plessis dont je vous parle. Ce Comte a tres-bien fervy , & vous n'en douterez point quand vous ſçauerez

sçauriez qu'il a fait vingt-trois
Cāpagnes. Il avoit deux Abbayes,
l'une appellee de Bonport, que le
Roy a donnée à Mr l'Abbé de
Boüillon, qui en a remis une au-
tre en mesme temps entre les
mains de Sa Majesté, dont elle a
gratifié un des Fils de Monsieur
Colbert de Croiffy. L'autre qui
c'eſtoit à la nomination de Mon-
ſieur, & qu'on appelle Redon, a
eſtē donnée à Mr du Mans. Ma-
demoiſelle de la Valliere, preſen-
tement Comteſſe du Plessis, eſt
grande, jeune, bien-faite, & Fille
de feu Meſſire François de la Bau-
me le Blanc, Chevalier, Marquis
de la Valliere, Gouverneur pour
le Roy en Bourbonnois, & Lieute-
nant General de ſes Armées; & de
Dame Gabrielle Glé de la Cotur-
day, Dame du Palais de la Reine.
Il s'eſt fait un grand Baptême
à Marseille. Je l'appelle grand, à

cause de la qualité des Parrains & des Marraines, & du nombre de ceux qui ont esté baptisez. Ce sont cinquante Négres. Chaque Parrain & chaque Marraine en nommerent dix. Monsieur le Maréchal Duc de Vivonne avoit pour commere Madame de Mirabeau, Femme d'un Gentilhomme des plus qualifiez de la Ville. L'Habit avec lequel il parut dans cette Cérémonie, estoit des mieux entendus, & aussi galant que magnifique; mais la galanterie de ce Maréchal n'en demeura pas à l'ajustement. Il envoya un Bouquet à sa Commere, dans une Corbeille fort propre, avec une Toilete très-riche. Madame de Mirabeau est de la Maison de Rochemore. Monsieur Brodard, Intendant des Galeres, l'un des cinq Parrains, avoit avec luy, pour Marraine de dix

212 M E R C U R E
dix Négres, Madame du Puget, Sœur de Monsieur de Mirabeau; & Monsieur de Manse Intendant, avoit Madame de Pontévez. Elle est de la Maison d'Agouft, l'une des plus anciennes & des plus illustres de l'Europe. Mr d'Oppede servit de Compere avec Madame de Montaulieu, Fille de Monsieur de Manse. La Maison de Montaulieu est d'une noblesse tres considérable. Mr de la Bréteche devoit estre aussi Compere; mais ne l'ayant pû, faute de santé, Monsieur de Bréteüil le fut en sa place, avec Mademoiselle de Mirabeau, Fille de Madame de Mirabeau dont je viens de vous parler. Elle est de tres-belle taille, & à beaucoup de jeunesse. La Cerémonie fut solennelle, & se passa presque entiere dans la grande Place de l'Eglise Cathédrale, où l'on avoit

avoit dressé une Tente, sous laquelle on fit abjurer le Culte du Démon aux cinquante Négres. Apres qu'on eut fait ce grand nombre de Baptêmes, les Dames allerent au Cours de Marseille, qui est tres-beau, & y firent quelques tours de promenade. Elles se mirent en suite sur l'eau, où les Violons les divertirent jusques à minuit. De là elles se rendirent chez Monsieur l'Intendant, qui n'estoit point préparé à recevoir cet honneur. Il ne laissa pas de les régaler, & de leur donner le Bal, qu'on ne termina que quand le jour fut prest de paroistre.

Je ne puis finir cet Article de Marfeille , sans vous apprendre que Mr le Duc de Mortemar y est revenu , depuis ce que je vous manday la dernière fois, qu'il avoit fait contre les Corsaires de Majorque

jorque. Il a ramené les dix Galeres qu'il commandoit. Elles se reposent, & on en a mis dix autres en Mer. Mais ce jeune General ne prend pas le mesme repos, & il s'est embarqué de nouveau avec ces dix dernieres Galeres, les fatigues continues luy tenant lieu des plus grands plaisirs, quand il les prend pour servir le Roy.

Monsieur le Chevalier de Béthune, Capitaine d'une Frégate nommée *la Mutine*, estant party le 23. Juin du Fort Louïs, pour aller rejoindre Monsieur de Chasteauregnaut, rangea la Coste jusques à la Rade de Cascayé, distante de sept lieuës de Lisbonne. Il y mouilla le premier de Juillet, & appareilla le lendemain, sur ce qu'il apprit que Monsieur de Bart, qui commandoit deux Frégates de Dunkerque armées en guerre, venoit

venoit de prendre un Vaisseau des Corsaires de Salé , & qu'il y en avoit encor un autre de seize Pie-ces de Canon dans la Coste de Portugal. Ce premier Vaisseau que Monsieur de Bart avoit con-traint d'échoüer, estoit monté de cent trois Mores , qui s'estoient jettez à terre , & que le Prince Régent luy a fait livrer depuis. Le Neveu du Gouverneur de Salé , & quelques uns des plus considé-rables de la Ville, estoient parmy eux. Il y avoit aussi dix-huit Chrestiens que l'on a remis en li-berté. Sur cette nouvelle, Mon-sieur le Chevalier de Béthune rangea la Coste de Portugal jus-qu'au 4. du dernier mois , & dé-couvrit environ à dix heures du matin de ce même jour, un Vai-seau à la hauteur de quarante de-grez, au Sud-Sud-Ouest des Bér-lingues,

lingues; à la distance de cinq à six lieues. Il luy donna la chasse jusqu'à huit heures du soir, & se trouvant un peu trop proche de terre, il fit revirer de Bord au large jusqu'au lendemain, que sur les quatre heures & demie du matin, il apperçut ce même Vaisseau qui rangeoit la terre, & donnoit chasse à une caravelle Portugaise, qu'il abandonna, le voyant courir sur lui. Il tâcha de s'échaper, & ne pouvait plus se dispenser de se battre, ou d'échoüer à la Coste, il prit ce dernier party à deux heures & demie apres midy. Avant que de s'y résoudre, il tira dix ou douze coups de Canon, mais sans qu'il en vint aucun jusqu'à la Frégate, tant le Pavillon de France rendoit interdits tous ces Corsaires. Ainsi ils furent contraints de donner vent arriere, à la Coste, à cinq lieues

Jieuës au Sud un peu Ouest de montagne; & dés qu'ils furent le bout à terre, ils s'y jettèrent tous, à l'exception de dix huit Chrestiens qu'ils menoient Eclaves. Monsieur de Béthune, qui avoit fait mouiller l'Ancre à sept bras d'eau, fit mettre en mer son Canot. Monsieur Deury, un des Lieutenans de la Frégate, s'y embarqua avec six ou sept Gardes Marines, pour voir s'il ne seroit point resté quelques Turcs dans le Vaisseau échoué, mais ils s'étoient tous sauvez au nombre de cent vingt-cinq. Apres que le Canot fut party, on mit aussi la Chaloupe en mer. Monsieur le Baron des Adrets Lieutenant, Monsieur le Chevalier de Blénac Enseigne, & Monsieur le Chevalier de la Barre, s'y embarquèrent avec quelques Soldats pour aller

Aoust 1681.

K

joindre Monsieur Deury qui estoit déjà monté à Bord. Vous pouvez juger avec quelle joie ils furent reçus des Chrestiens Esclaves. L'on examina si on pouvoit sauver le Navire ; mais la Mer estoit si grosse , & il avoit tant touché à terre, qu'on vit bientost qu'il n'y avoit aucun lieu de l'espérer. Comme on n'y trouva que les Chrestiens , Monsieur le Baron des Adrets , Mr le Chevalier de Blénac , & quelques Gardes Marines, se firent descendre à terre avec grande peine , pour voir s'ils ne pourroient point repréndre quelques-uns des Turcs qui s'étoient sauvés. Pendant ce temps, Monsieur Deury , & Mr le Chevalier de la Barre. resterent dans le Vaisseau, pour tâcher de le brûler; & ne pouvant en venir à bout, ce dernier se remit dans la Chaloupe,

pour conduire dix François dans la Frégate, & en amener le Maître Canonnier , afin qu'avec des Feux d'artifice il mist le feu au Vaisseau , mais il leur fut impossible de monter à Bord, tant il estoit renversé. D'ailleurs , la Mer qui estoit tres-grosse , comme je l'ay déjà dit,n'en rendoit pas l'approche facile. Il fut tout brisé un moment apres , sans qu'on pust sauver que ses Pavillons. Monsieur Deury qui estoit dedans, se jeta à terre avec six ou sept qui ne l'avoient point quité ; & Monsieur le Chevalier de la Barre n'ayant pû approcher pour le reprendre,s'en retourna dans son Bord avec la Chaloupe. Deux jours apres,Mr de Béthune alla demander au Prince Régent les cent vingt-cinq Turcs, qui ayant jeté leurs armes à la Mer s'estoient dis-

K ij

persez comme ils avoient pû dans le Portugal ; & depuis ce temps, ils luy ont esté rendus. *La Mutine*, qui est la Frégate qu'il commande, a pour Capitaine Monsieur de Sevigny ; pour Lieutenans, Monsieur de Fourbeins en pied, Monsieur le Baron des Adrets en second, Monsieur Deury en troisième ; & pour Enseignes, Monsieur le Chevalier de Blenac en pied, Monsieur le Chevalier de la Barre en second , & Monsieur de Feugrolle en troisième. Monsieur le Marquis de Langeron , qui commande un Vaisseau de la même Escadre de Monsieur le Chevalier de Chasteauregnaut , a pris aussi un petit Corsaire de Salé , de six Pièces de Canon, monté de quarante - cinq Turcs & de quinze Esclaves Chrétiens , & fait la reprise d'un Vaisseau Marchand qu'il emmenoit.

On

On m'apprend que Monsieur de Molac , Fils de Monsieur de Rosmadec , Marquis de Molac , Gouverneur de la Ville & Chasteau de Nantes , a épousé Mademoiselle de Rouillé , Sœur de feu Madame la Duchesse de Fontange. C'est une tres-belle Personne. Monsieur le Marquis de Molac a toujours fait une fort belle figure dans la Province , & vescu en grand Seigneur. Monsieur de Molac son Fils marche sur ses traces. Je vous ay déjà parlé de luy dans quelques occasions, où il s'est distingué pendant les dernieres guerres. Madame sa Mere est Nièce de feu Monsieur le Maréchal de Guébriant , & s'appelloit Mademoiselle de Sassey avant que Monsieur de Molac l'eust épousée.

K iij

La Ville de Nantes dont je vous ay dit qu'il est Gouverneur , est présentement un Lieu de plaisirs, par l'Assemblée des Etats , composée de neuf Evesques de la Province , d'un fort grand nombre d'Abbez , Prieurs , Benéficiers , & autres Ecclésiastiques, tous distinguéz par quelque Dignité particulière ; d'une Noblesse , dont la plûpart de ceux qui en font le Corps , se piquent d'estre des plus anciennes & des plus illustres Maisons de Bretagne , & de Gens du Tiers-Etat, qu'un merite remarquable a fait nommer Députez. Les Principaux y prennent séance dans l'ordre, & selon les qualitez que je vous vay dire.

Monsieur le Duc de Chaunes à la teste de tous les Etats , comme Gouverneur de la Province.

Mon

Monsieur de la Trémoüille,
Prince de Tarente, comme Président de la Noblesse.

Monsieur de Bauvau, Evesque de Nantes, comme Président du Clergé.

Monsieur Charette, Senéchal de Nantes, comme Président du Tiers Etat.

Monsieur de Coëtlogon, Sieur de Mejuſſeaume, Syndic des Etats.

Mr de Harouys, Trésorier & Receveur General des Etats.

M^r de la Vieuville & de S. Aignan, Generaux de la Province.

Monsieur de Caumartin, Conseiller d'Etat, Premier Commissaire de Sa Majesté aux Etats.

Monsieur Huchete, Seigneur de la Bedoyere, Procureur General du Parlement de Bretagne, Second Commissaire du Roy aux mesmes Etats.

L'ouverture de leurs Séances se fit le Mardi 19. de cemois dans une grande Salle des Cordeliers de la Ville , & commença par un excellent Discours de Monsieur le Duc Chaunes, qui s'attira l'applaudissement de tout le monde, tant par la force des expressions qu'il employa , que par le beau tour qu'il donne toujours à tout ce qu'il dit. Si-tost qu'il eût cessé de parler , Monsieur de Pontchartrain , premier President du Parlement de Bretagne , prit la parole,& s'étendit d'une maniere tres delicate sur la grandeur de Sa Majesté, & sur les bontez particulieres qu'Elle fait paroître pour cette Province. Monsieur de Coëtlogon , Syndic des Etats, finit cette premiere Séance par un troisième Discours, aussi juste que poly. Le jour suivant on fit la

la seconde , qui fut commencée par une Messe solennelle que Monsieur l'Evesque de Tréguier celebra. En suite on s'assembla dans la mesme Salle, où Monsieur de Caumartin , Commissaire des Etats , fit un Discours qui donna une forte idée de sa haute capacité, & de l'expérience qu'il s'est acquise dans les grands Emplois que Sa Majesté luy a confiez. Il expliqua les intentions du Roy, & demanda deux millions deux cens mille livres. Ce Don luy fut accordé apres une Délibération generale & unanime de tous les Etats , qui en cela ont fait connoistre à Sa Majesté leur soumission , & leur prompte obeissance dans tout ce qui dépend d'eux. Les Assemblées ont cõtinué depuis ce jour-là , & l'on y traite

diferentes affaires, qui regardent le bien de la Province. Quant aux plaisirs , chacun semble y vouloir contribuer de son costé, tant par la magnificence des Equipages & des Habits, que par les Festins & la bonne chere. Il y a tous les jours vingt Tables ouvertes , où l'on voit regner la delicateſſe avec la profusion. Iolignez à cela les parties de Promenade & de Chaffe , la Comedie & les Bals , qui font une agreable variété dans les divertissemens.

On m'a fait voir une Lettre , qui marque une chose fort particulière du Tonnerre. Il y a un mois ou deux , qu'apres des éclats extraordinaireſ , il tomba sur le Portail du Pont de Moulins , où il y avoit une Horloge fort propre, & un tres-beau Pavillon couvert d'Ardoise. Il mit tout le Pavillon en

en feu , fondit le plomb-de la couverture , & brûla une partie de la charpente. Ce qui surprit fort , c'est que ce Portail estant orné de quantité d'Ecussons de diverses Armes , comme du Roy , de la Ville , de Monsieur le Prince , & de plusieurs autres , il n'y eut que celles de Sa Majesté que le Tonnerre épargna , & cela , en trois endroits du mesme Edifice. Tout le reste fut brisé. Dans ce mesme temps onachevoit un grand Ecusson des Armes de France qu'on met au dessus de ce Portail à cause de la construction du Pont que l'on fait presentement. Cet Escusson fut aussi laissé en son entier , & le Sculpteur qui y travailloit , en fut quitte pour la peur. Quelqu'un de la Ville a fait là-dessus ce Madrigal.

L'Arbre

L'Arbre de Daphné toujours
vert,
A mis pleinement à couvert
Le florissant Ecu du Vainqueur de
la Terre.
La Foudre n'a rien pû dessus les
Fleurs de Lys ;
Ainsi qui craindra le Tonnerre,
Peut prendre un Parasol des Armes
de LOUIS.

Il s'est fait plusieurs conver-
tions de Personnes considerables,
parmy lesquelles celle de Mon-
sieur le Marquis de Montaut a
donné beaucoup de joye à Mon-
sieur le Maréchal Duc de Na-
vailles son Oncle. Il est d'une des
plus illustres Familles de Bearn,
& le seul qui porte aujourd'huy
le nom de Montaut, par le deceds
de Monsieur le Marquis de Mon-
taut son Cousin.

Monsieur

Monsieur le Vicomte de Beynac a abjuré comme luy l'Here-sie de Calvin, & a suivy l'exemple de Monsieur de Beynac son Frere, Mestre de Camp d'un Regiment de Cavalerie. Leur Maison est des meilleures du Perigord.

Dans ce mesme temps Monsieur le Chevalier de Vialar , Capitaine de Chevaux-Legers dans le Regiment de Gassion, a renoncé aux mesmes erreurs. Il est de la Famille de Monsieur le Comte de Vialar, & Domy en Bearn.

Monsieur du Vignau , Gentilhomme de cette mesme Province, n'a pas peu servy à convertir ces deux derniers, apres s'estre converty luy-mesme. C'est un Homme fort éclairé dans les belles Lettres , & pour qui plusieurs Illustres ont une estime tres-particuliere. Quoy qu'il ne soit pas encor

encor avancé en âge, il possede entierement les Peres & l'Ecriture, & il en tire des preuves si fortes, que ceux du Party qu'il a quité, ne sçauroient que luy répondre.

Monsieur de Chadirac Sieur de Gacharnaut, convaincu des Véritez dont le Pere Aléxis du Buc Théatin donne l'éclaircissement dans ses Controverses, abjura Lundy dernier, Feste de S. Loüis, entre les mains |de ce Pere. Cette action fut d'autät plus solennelle, qu'il fit un Discours fort éloquent sur les motifs qui l'avoient porté à se convertir. Il le finit par les Elo- ges du Roy, qui se rend Imitateur de S. Loüis par son zele pour l'ex- tirpation de l'Herésie.

On a beau prendre ses pré- cautions pour éviter les affaires. On s'en attire lors qu'on y pense
le

le moins. Deux Gentilshommes ayant besoin de deux Chevaux de Carrosse , allerent ces derniers jours chez les Maquignons, où ils en trouverent qu'ils crûrent leur fait. Ils estoient prests d'en conclure le marché , quand ils découvrirent qu'un des deux Chevaux n'avoit pas bonne veuë. Ils proposerent leur difficulté au Marchand , qui leur dit , *je vous garantis qu'ils ont deux bons yeux.* Les Gentilshommes vouloient luy faire signer ce qu'il assuroit;mais ne sçachant pas écrire , il fit venir deux Témoins devant lesquels il garantit les Chevaux dans les mesmes termes.Cela fait, on arresta le marché.Quatre jours apres , les Acheteurs ayant sçeu certainement qu'un de ces Chevaux estoit presque aveugle , voulurent les rendre au Maquignon ,

gnon , suivant la clause dont il estoit convenu ; mais comme dans cette sorte de commerce on s'attache précisément aux paroles qui ont bien souvent double sens, le Maquignon refusa de les reprendre , & prétendit ne leur avoir garanti que deux bons yeux, & non pas quatre , comme deux Chevaux les devoient avoir. Procés intenté. On prie ceux à qui des affaires de cette nature sont arrivées , de vouloir en dire leur sentiment.

Je vous envoie une seconde Chanson. Il me seroit inutile d'en rien dire à une Personne qui s'y connoist comme vous.

CHANSON.

*S*I l'Amour quelque jour préteンド vous surprendre ,
Ne vous hazardez pas de vouloir
vous défendre ;

C'est

*C'est en vain qu'on résiste à son di-
vin pouvoir,
En amour il ne faut ny raison, ny
devoir.*

Je passe à l'Article des Enigmes. L'Inconnu Tyrcis en Bretagne a expliqué la première par ces Vers.

Damon s'est plaint à moy ce matin du Mercure.
*I'oubliais, m'a t-il dit, Philis &
ses beaux yeux,
Lors que ce Dieu malicieux,
Quand j'y pensois le moins, a r'ou-
vert ma blessure.*



*Je n'ay pas plutost lû son Enigme
nouvelle,
Qu'y trouvant la Roze & le Lys,
Ah, me suis-je écrié, trop cruelle
Philis,
Ce sont là ces deux Sœurs qui vous
rendent si belle.*

Plu

Plusieurs Personnes ont trouvé
ce mesme Mot *du Lys & de la
Roze*. Ce sont Messieurs les Mar-
quis de Grassamont ; Le Che-
valier de Rouville ; Gardien, Se-
cretaire du Roy ; Pinchon , de
Rouen ; Du Bourg , de l'Hostel
de Soissons ; l'Abbe de Bethune,
du Quartier S. Mederic ; Davilers
Ruë Simon le Franc ; Leger de
la Verbrissonne ; Du Mont, Avo-
cat à Chaumont en Vexin ; Le
Chevalier Frédin ; Regnault , de
Petit-Pont ; Poirier , de Mer ;
Devories, de Mer ; Reynal, Re-
ceveur des Gabelles de Domfrôt ;
Soyvot , Controlleur General des
Finances en Bourgogne ; Des
Granges, Avocat à Angoulesme ;
Vivien, Chirurgien Major de la
Marine à Dunkerque ; Le Fevre
le Fils , & Dubois ; De la Ville-
aux-Butes, de la ruë de la Harpe.
Elle

Elle a été expliquée en Vers par Monsieur Gigés, du Havre; Jourdain, d'Amiens; Alcidor, du Havre de Grace; L. Bouchet, ancien Curé de Nogent le Roy; D. L. Raguienne, Prieur de Bethune; De Lépine de Ploërmel, & par Mesdemoiselles Devories de Mer; De Layraud, Lieutenant de Roy à Dourlans; & Oudon Denise. Le véritable Sens de cette Enigme m'a encor été envoyé sous les noms suivans. Le Voyageur de Chaumont: Le Jaloux de sa femme: Le Solitaire de Pontoise: Le Pelerin de S. Jacques: Le Valet mal monté: Le Berger Siecle d'amour de Diane des Forests: Les Degéem réünis: Le bon Fils de la Ruë Maubué: Le Politique dans sa famille: Le faux Financier: Les deux Amis rivaux sans jalouſie: Le galant Clerc de la Chain

Chambre des Comptes : Le Visiteur des Belles de l'Hostel d'Avaux : Le beau Faisan du Quartier S. Sauveur : L'Architecte du Convent de la Raquette : Le Mécene Girardin : Le Virgile de Potofsy : Les Engagemens forcez : L'Infidelle par violence : Les illustres Commissis de la Rue de Clery : Le Solitaire Amphibie du Quartier Simon le Franc : Le Solitaire triennal de l'Hôtel de Soissons : Le Solitaire externe de l'Hostel de Vivonne : Les aimables Solitaires d'Auteüil : Le Berger Fleuriste ; & le Réveille-matin de la Rue de la Cossionnerie.

Plusieurs autres ont envoyé des Explications en Vers sous les noms que vous allez lire. Le Réveur du Mont-Hélicon, de Châlons en Champagne : Le jeune Solitaire de la rue Maubué : Le jeune

jeune Solitaire de la Ruë des trois
Cheminées de Poitiers : Le Con-
fident du Solitaire de l'Hostel de
Soissons : l'Aimable Hébert : l'In-
connu Tyrcis de Dinan en Bre-
tagne : l'Amant déclaré de la
grande Brune de l'Hostel d'A-
vaux : l'Albaniste de Röien : l'A-
vanturier nocturne de l'Isle du
Palais : l'Inconstant Misanthrope :
Le folâtre Amant de la ruë Trouf-
fe-vache : Le jeune Heudel : Les
Sterilitez conjugales : Les galan-
tes Féconditez : l'aimable Fécon-
dité de la ruë S.Bon : Les Travér-
ses Domestiques : la galante Ber-
gerie de Bezons : la Générosité
sans ostentation : Sylvie du Ha-
vre de Grace : l'illustre Sophie :
la belle Inconnue : la belle Bour-
geoise bien aimée : la jeune Al-
cidalie ; & la belle Arthénice.

On a expliqué cette mesme
Enigme

Enigme sur le Point-de-France &
le Point-d'Angleterre, la belle Taille
& le beau Visage, le Soleil & la
Lune.

L'Explication de la seconde
Enigme, dont le mot estoit l'*E-ventail*, est dans les Vers que vous
allez voir. Ils m'ont été envoyez
par Monsieur F. Ha... du Mesnil,
de Chambrais en Normandie.

Mercure, c'est estre peu fin,
Et prendre mal son temps, pour un
Esprit sublime,
De nous proposer cette Enigme,
Alors que tout le monde a l'Eventail
en main.

Ce même Mot a été trouvé par
Messieurs Gardien Secrétaire du
Roy : De Plémont, de la Forest
de Lyons en Normandie.

Ceux qui l'ont expliquée en
Vers

Vers, sont Fanchon le Fevre, de Magny : Janneton de Lépine , de la ruë Neuve des petits-Champs. Les autres Sens qu'on a trouvez sur la mesme Enigme sont, *l'Eau, le Livre, le Canal de Languedoc, une Gruë à lever des Pierres, le Parasol, l'Ocean, un Moulin, un Chandelier à plusieurs branches, la Riviere, un Arbre, une Plume, une Fourchete, & un Bateau.*

Il me reste à vous nommer ceux qui ont expliqué les deux dans leurs vray sens. Monsieur le Chevalier Chabans ; & le Pensionnaire de la ruë Aubry-Boucher. En Vers, Messieurs Allard, du Véxin : Regnier : F. Ha... du Mefnil, de Chambrais en Normandie : Le Procureur du Roy de Conches en Normandie : Hertuge , d'Orleans , demeurant à Mets : Daubaine : Rault , de Roüen :

Rouen : & Bardou, de Poitiers.

Je vous envoie deux nouvelles Enigmes. La premiere m'a esté envoyée de Compiegne , & la seconde est de Monsieur de la Grive de Lyon.

ENIGME.

*J'Estois plus haute en ma naissance,
Que je ne suis presentement ;
Bien que tombée en décadence ,
Je suis comme j'estois dans mon
commencement.*

*Par une étrange destinée ,
Cinq ans apres que je fus née ,
Je perdis quelque peu des forces que
j'avois.*

*Beaucoup fouffroient de ma disgrâce ,
Beaucoup s'en sont plains mille fois ;
Mais que veulent-ils que j'y fasse ?
Je porte la Couronne , & suis sujette
aux Loix.*

AUTRE

AUTRE ENIGME.

D'Un Païs éloigné je tire ma naissance,

I'ay long-temps esté peu connu;
Mais maintenant par tout je suis le bien venu,

Et l'on m'aime beaucoup en France.
Cette grande amitié m'a causé du mal heur,

Car depuis quelque temps j'ay perdu ma franchise;

Pour mieux joüir de moy , souvent on me déguise ,

Et l'on me traite avec rigueur.

Il est vray qu'un Homme bien-sage

Ne me doit point mettre en usage,

Parce que je produis de fâcheux accidens. [cendre,

Aussi pour me punir, on me reduit en

On me pille, on me met en piece avec les dents;

Lecteurs, j'en ay trop dit, vous pourrez me comprendre.

Aoust 1681.

L

Adieu, Madame, ma Lettre est déjà plus remplie qu'à l'ordinaire, quoy qu'il me reste encor assez de matière pour vous en écrire une seconde. Je réserve tout pour le mois prochain; & vous parleray en ce temps-là de ce qui s'est passé à l'Academie, le jour que les Prix y furent distribuez. J'y joindray une grande Ceremonie qui s'est faite à Chaumont en Véxin. Je vous parleray de l'établissement d'un Jeu de science, appellé *le Jeu du Monde*, parce qu'il fait acquérir en fort peu de temps les connaissances les plus nécessaires au commerce de la vie. L'établissement de ce Jeu si utile pour l'esprit, me fait songer à un autre dont on distribuë le Projet sous le nom de *Jurnal general de France*. Il est d'une si grande commodité pour les avantages du Public, qu'il est impossible de n'en pas

pas tomber d'accord quand on a
lû le Projet dont je vous parle.
Quelque utilité qui se rencontre
en certaines choses, on peut n'en
estre pas convaincu , quand on
n'est point dans la liberté de s'en
servir, ou de ne s'en servir pas;
mais lors qu'on n'impose là-dessus
aucune contrainte, & qu'on se fera
volontairement de ce qu'on pro-
pose, on ne peut douter qu'il ne
soit véritablement avantageux.
Ce Journal , qu'on souhaite icy
depuis long-temps, ne peut enga-
ger personne à luy donner cours
par des raisons de plaisir & de cu-
riosité , ny par l'esperance de
gains dont le hazard ou le jeu
puisse estre la cause. L'utilité en
est aussi sûre que réelle, & vous le
verrez par le Projet imprimé que
je vous envoie. Si l'on souhaite
quelques-uns de ces Projets dans

244 MERCURE GALANT.

vostre Province , il me sera aisé de vous en fournir , puis qu'il ne faut qu'en demander au Sieur Blageart qui les distri-
buë *gratis* , n'estant pas juste qu'il en coûte rien au Public pour apprendre en quoy ce Journal luy peut estre utile. Comme les merveilles de la Nature ne frapent pas moins dans les petites choses que dans les grandes , on doit également admirer tout ce qui se fait sous le Regne de LOUIS LE GRAND. Depuis ce glorieux Règne il n'est point de commodité que l'on ne trouve à Paris. Cette grande Ville où l'on croyoit qu'on n'établitoit jamais ny la netteté , ny la seureté , est devenue la plus seure , & la plus nette de tout le Royaume. Les lumières , dont on prend soin d'éclairer toutes les Ruës pendant l'Hyver , dissipent l'obscurité des plus sombres nuits ; & les Etrangers que nous imitions autrefois , sont à présent contraints de nous imiter. Aussi les Magistrats ne peuvent-ils prendre de fausses mesures sous un Prince aussi éclairé que notre auguste Monarque. Il connoist ceux qu'il choisit , & les suites font voir qu'il ne se trompe jamais. Je suis , &c. A Paris ce 31. Aoüst 1681.

